

Les cahiers de l'URACA



*LES FAMILLES AFRICAINES EN
FRANCE DESTABILISEES :
Les relations hommes-femmes face aux
mutations de l'exil*

VOYAGE EN AFRIQUE : Les Guinées

N°11 - Janvier 2001 - 11 €



Édition : URACA

U. R. A. C. A.

Unité de Réflexion et d'Action des Communautés Africaines

Accueil

33, rue Polonceau 75018 Paris

Tel : 01 42 52 50 13

Fax : 01 44 92 95 35

E.mail: uraca@club-internet.fr

Siège social

1, rue Léon 75018 Paris

Tel : 01 42 52 08 97

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Annick Prajet

RÉDACTEUR EN CHEF

Agnès Giannotti

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fati Abdou Seini

COMITE DE RÉDACTION

Moussa Maman

Hortense Blé

Mireille Guitonneau

Esthéphanie Diakité

Jimmy Guignard

Catherine Jeannin

Mamadou Diarra

Ibrahima Fofana

Monique Royer

Jeanine Dardare

PHOTOS

Agnès Giannotti

COMMISSION PARITAIRE

En cours

Dépôt légal : juin 1999

ISSN : 1291-1321

| | | |
|---|--|--------------|
| S | Éditorial | P 5 |
| | Conférence: 13 novembre 1992 L'argent ici et là-bas | P 7 |
| O | - Introduction | P 9 |
| | Mme Monique ROYER, Psychologue - L'argent dans le milieu migrant africain en France | P 15 |
| M | M. Gaharo DOUCOURE - La gestion des revenus du couple africain en France | P 19 |
| | Mme DRAME | |
| M | Conférence : 25 septembre 1998 | P 31 |
| | Les familles africaines en France déstabilisées : les relations hommes-femmes face aux mutations de l'exil | P 45 |
| A | - De l'indépendance de la vie en groupe et en plein air, au studio confiné du couple nucléaire | P 47 |
| | Mme Karamo DIAKABY, membre de l'URACA | P 54 |
| I | - Grandir en France et être une bonne épouse afri- caine | P 55 P 56 |
| | Mme Adama DIAKITE, membre de l'URACA | P 59 |
| R | - La migration facteur de promotion des femmes et d'exclusion des hommes: comment garder l'équili- bre? | P 69 |
| | - La polygamie de l'Afrique à la France | P 71 |
| E | Mme Sadio SISSOKO, membre de l'URACA - La problématique judiciaire du divorce des afri- cains en France | P 72 |
| | M. Mamadou DIARRA, membre de l'URACA | |
| | Dossier | |
| | Voyage en Afrique : Les Guinées | |
| | - La Guinée Conakry : Présentation du pays, pro- verbes Soussous, recette de cuisine, conte malinké | |
| | - La Guinée Bissau : présentation du pays | |
| | - La Guinée Equatoriale : présentation du pays | |
| | LE CONTE DE DIABATE | |
| | LE POÈME D'HORTENSE | |

Editorial

Mme Fati ABDU SEINI et Mme Estéphanie DJAKIJE

Plusieurs maux de l'immigration, sources de conflits dans les familles migrantes, sont évoqués dans ce cahier. Jusqu'à présent, le débat sur l'intégration des populations immigrées en France mobilisait des chercheurs venus de deux disciplines majeures : la sociologie et la science politique. Chacun s'érigait en spécialiste et analysait les questions qui lui étaient spécifiques avec une terminologie bien particulière propre à sa science.

Cependant qui mieux que soi-même peut parler de ses souffrances, de ses convictions, de son devenir et de ses vœux ? Les cahiers de l'URACA donnent la parole aux personnes concernées pour qu'elles puissent parler d'elles sans intermédiaires, ni spécialistes.

Lorsqu'on est écartelé entre ici et là-bas, il est bien difficile de retrouver un équilibre, d'ailleurs souvent les intellectuels qui semblent les mieux armés face à ce défi, se perdent en venant en France car ils oublient la terre-mère africaine.

Immigrer, c'est être porteur de l'espoir de toute une communauté. L'ambition qui anime la personne migrante est celle d'arriver à trouver les moyens de survivre et de soutenir les siens.

Il existe un proverbe Bambara qui dit :

*“ Su lita mi sörö ha gnè, a tö dön.
Nga a löra kha mi tö a khö, a lö don.”*

*“ Ce qu'un mort trouvera devant lui, il ne le sait pas.
Mais ce qu'il a laissé derrière lui, il le sait très bien. ”*

Déraciné, perturbé dans ses repères, le couple africain doit trouver de nouvelles marques. Mais cette adaptation à des réalités sociales et culturelles différentes déséquilibre les rapports entre les hommes et les femmes. Pourtant bien des conflits pourraient être évités ou réglés grâce au dialogue.

Lisez ces lignes, demain est un autre jour...

L'ARGENT ICI ET LÀ-BAS



Conférence du 13 novembre 1992

INTRODUCTION

Mme Monique ROYER, Assistante Sociale

L'argent : nous sommes tous confrontés aux problèmes ou aux joies qu'il procure, mais aussi à tous les drames qu'il provoque. Si nous, travailleurs sociaux occidentaux, avons choisi le thème de l'argent ce soir, c'est parce qu'à URACA nous sommes à la frontière de deux cultures, et c'est là, l'originalité de notre association.

L'objectif d'URACA, est que nous puissions nous rencontrer avec nos cultures différentes, dialoguer et communiquer. C'est difficile, car nous sommes tous, les uns et les autres, enracinés dans notre culture, et nous avons tous, nos critères et nos codes en ce qui concerne l'argent. Mais en tant qu'acteurs institutionnels de l'action sociale, nous sommes doublement interrogés. Par exemple, lorsque nous rencontrons une famille africaine qui vient nous voir pour une demande financière, nous nous interrogeons pour savoir pourquoi cette famille a un besoin d'argent immédiat. (Nous pouvons l'imaginer car nous avons tous besoin d'argent à un moment donné, surtout lorsque nous sommes en situation de précarité). Mais nous sommes confrontés aussi à notre mandat institutionnel. Cela signifie que nous sommes payés par un employeur qui peut être l'Etat, la Commune ou une association. Comment allons-nous recevoir cette demande ?

Nous nous apercevons qu'il y a très souvent un barrage, une impasse dans notre action ; et pourtant nous sommes payés pour qu'une action sociale puisse s'instaurer, c'est à dire que tout un chacun, français ou étranger, puisse mieux vivre dans notre pays et bénéficier des équipements sociaux et médicaux, de façon à ce que l'intégration puisse se faire le mieux possible.

Or, bien souvent, lorsque des familles viennent nous voir, nous ne comprenons pas leurs requêtes car nous n'avons pas les mêmes critères de priorité, que ce soit dans la gestion de l'argent et son utilisation personnelle, ou en fonction du mandat qui nous a été donné par notre institution. Lorsque quelqu'un émigre, qu'il aille en France ou ailleurs, il y a toute une histoire par rapport à l'argent. L'enjeu de l'immigration, mis à part l'exil politique, c'est le plus souvent l'argent.

Solliciter une aide financière dans un pays riche, cela semble aller de soi, et quel étonnement de s'entendre répondre dans certains cas : **“ Ah non ! C'est à vous de payer cela. Nous, nous ne pouvons pas vous aider ”**. Il y a alors souvent des incompréhensions et il arrive que la personne s'en aille et ne revienne pas.

Je vais illustrer cela par quelques exemples. Actuellement, je travaille dans un foyer de travailleurs africains où un résident est venu me voir et m'a dit : **“ Je dois 1500 francs à l'hôpital pour le forfait journalier parce que j'ai été hospitalisé ; mais j'ai aussi une note de téléphone car j'ai téléphoné de l'hôpital. Je ne peux pas payer, je n'ai que le RMI ”**. Alors je lui ai dit : **“ Si vous n'avez pas demandé l'aide médicale et si vous avez un petit peu de ressources (car il avait travaillé précédemment), vous pouvez demander une échéance, étaler cette dette sur six mois, voire un an ; cela vous coûtera 200 francs par mois ”**. Ma réponse ne lui plaisait pas, évidemment ; elle n'était pas convenable pour lui. Sa deuxième question fut : **“ Je voudrais prendre un avocat parce que j'ai un titre de séjour précaire. Tous les ans, on me renouvelle ma carte de séjour ”**

et je voudrais bien avoir un statut de 10 ans. Je crois que j'y ai droit et j'aimerais bien l'obtenir ”.

Il pensait qu'un avocat pouvait le lui obtenir, et après lui avoir répondu qu'un avocat coûtait cher, (environ trois à quatre mille francs), il me dit : **“ Ça n'a pas d'importance, je peux les trouver facilement ”.**

Cet exemple illustre bien le type de priorité retenue. Moi, qui n'ai pas de problème de titre de séjour, il est évident que je vais régler en priorité ma dette au Trésor Public. Celui qui a émigré, va régler en priorité les dépenses qui sont en lien direct avec son immigration quitte à emprunter de l'argent à ses compatriotes, afin d'obtenir un titre de séjour qui lui assurera une sécurité en France.

De telles situations, nous en avons constamment. Lorsqu'une maman vient nous voir en nous disant : **“ je n'ai pas d'argent, mon mari ne m'en donne pas ”**, nous ne savons pas si c'est vrai ou si elle espère obtenir une aide financière parce que nous représentons un Etat qui a de l'argent. Nous lui parlons des allocations familiales, et très souvent, nous découvrons des difficultés (confrontations, conflit conjugal ou familial), parce que de notre point de vue d'occidentaux et d'institutionnels, les allocations sont versées pour les enfants, et ce sont les mamans qui doivent en disposer pour s'occuper des enfants et de la maison. Au pays, le statut familial est différent et très souvent nous ne comprenons pas car nous ne communiquons pas.

Autres exemples :

- 1 **Les cours d'alphabétisation** dans les foyers pourraient permettre une promotion professionnelle, mais on nous dit souvent **“ Si vous donnez un peu d'argent à ceux qui suivent les cours, ils viendront aux cours. Pas d'argent, ils ne viendront pas ”.** Nous sommes bloqués dans notre fonctionnement professionnel, car on ne sait pas comment réagir face à des valeurs si différentes des nôtres.
- 2 **La cantine** : Quelque fois, les parents sont obligés d'aller chercher leurs enfants à l'école, pour les faire manger, parce que la cantine coûte trop cher. Les colonies de vacances aussi coûtent trop cher ”. On nous oppose toujours cette question d'argent, qui est réelle, mais est-ce uniquement le prix de la cantine qui est en cause ? Ou faut-il garder cet argent pour autre chose ?

Nous avons demandé à Monsieur Gaharo DOUCOURE et à Mme Dramé, de nous aider à comprendre quelles sont les priorités par rapport à l'argent, et comment fonctionne la gestion de l'argent ici et là-bas ? Pouvez-vous nous donner votre point de vue et répondre à certaines de nos questions:

- *“ Est-il compatible d'envisager une meilleure insertion et de soutenir en même temps le développement du village et de la famille là-bas ? ”*
- *“ Les valeurs d'hospitalité, de solidarité, ne risquent-elles pas dans cette période de migration d'être un peu perverties parfois pour des questions d'argent ? ”*
- *“ Comment est perçue au pays et ici dans la communauté, l'image de celui qui a de l'argent et de celui qui n'en a pas ? ”*

Mr Gaharo DOUCOURE

L'ARGENT DANS LE MILIEU MIGRANT AFRICAIN EN FRANCE

Bonjour à tous, je vais vous parler du problème de l'argent qui reste un problème universel et qui suscite beaucoup de discussions. Nous allons donc nous limiter au problème que pose l'argent dans le milieu migrant africain.

Moi-même, je suis un Soninké, et à ce titre là, nous avons une certaine particularité par rapport aux autres communautés, que ce soit au Mali ou dans les pays limitrophes. Nous sommes traditionnellement des commerçants, de grands voyageurs et sommes toujours à la recherche de l'aventure. Aussi, on passe beaucoup de temps à courir derrière la fortune, c'est un fait.

En tant que responsables d'associations, nous sommes amenés à mobiliser beaucoup de gens. Ce sont des milliers de personnes, que l'on incite à se retrouver autour de projets qui demandent un financement toujours très important ; les cotisations individuelles annuelles atteignent souvent jusqu'à 5000 ou 6000 francs. On les amène à réfléchir sur le financement et l'investissement nécessaire. A travers tout un processus historique, les gens sont peut-être arrivés à beaucoup plus d'individualisme parce que dans une famille on a tendance à ne plus se retrouver autour de projets communs. Chacun cherche à démarrer un projet individuel et à le financer. Il y a beaucoup de changements qui se sont opérés à ce niveau-là, surtout à partir des années 1970, plus précisément.

Ce qui est en train de se produire au niveau des rapports de couple, c'est en fait ce qui s'était passé il y a une vingtaine d'années entre frère aîné et frère cadet. On a assisté à ce même type de relations conflictuelles par rapport aux problèmes d'argent. C'est ce qui est en train de se produire. Bien sûr, ça change de dimension dans la mesure où les relations de couple sont de toute autre nature que les relations "aîné-cadet". Celles-ci sont évidemment différentes et peuvent connaître des évolutions. Même si les relations sont conflictuelles, on arrive en fin de compte à les gérer hormis les cas de couples qui aboutissent à des ruptures tragiques. C'est quelque chose à souligner. Nous allons le développer plus tard.

C'est pour gagner de l'argent que les africains émigrent vers la France, ce qui est différent pour d'autres pays comme l'Afrique centrale, le Zaïre, le Congo, le Gabon, la Libye, et d'autres régions du monde. J'ai des cousins un peu partout, même au Japon, et je n'ai d'ailleurs pas fini de faire le compte des pays où j'ai un cousin ou un frère.

Donc, ce qui explique cette particularité c'est qu'effectivement, nous n'avons pas rompu avec une économie villageoise alors que ce n'est pas le cas pour d'autres pays africains d'immigration. Tout ce qui se passe ici a une répercussion presque immédiate au niveau du village, et on arrive à des bouleversements qui ont des côtés positifs mais aussi des aspects négatifs.

Je vais prendre quelques exemples pour essayer de vous faire comprendre quel rôle l'argent peut jouer dans les deux sens:

Dans un couple français, lorsque l'homme et la femme travaillent, ou que l'un des deux travaille, il y a une manière précise de gérer les ressources mensuelles avec des priorités différentes de celles des familles africaines. Il est très difficile, même impensable quelque fois de voir un africain consacrer un pour cent de ses revenus par mois au loyer. Ce n'est pas quelque chose que l'on peut imaginer facilement et accepter. Cela fait bientôt vingt ans que je suis directeur de foyer, et tous les jours nous courons derrière les gens pour qu'ils viennent payer le loyer. Notre rôle n'est pas toujours facile. Donc à ce niveau, nous voyons l'aspect négatif, qui existe même au sein de la gestion de l'association. Aussi nous sommes amenés à réfléchir sur le comportement des africains par rapport à l'argent pour situer leurs priorités. Tous les mois, on envoie en moyenne 2000 francs dans le pays d'origine. C'est une évidence, donc la priorité c'est quand même l'argent envoyé au pays que ce soit en investissant ou en assurant la survie de la famille. On ne peut appeler ça que survie, compte tenu de la réalité qui existe sur place. Ensuite on investit dans le social par la réalisation d'un certain nombre de projets.

Je prends l'exemple de notre arrondissement, pour dire que ces dix dernières années nous avons pu réaliser des projets très importants, bien sûr en faisant appel à des organismes divers. Pas plus tard que lundi dernier j'ai signé un contrat en tant que Président de l'Association des Ressortissants de Tamakara avec un constructeur français établi au Mali pour la réalisation d'un centre médical. Cette réalisation nous a coûté cher mais nous avons eu des subventions du Conseil Général des Hauts-de-Seine pour un montant de 1 750 000 francs. Nous-même, nous payons avec nos cotisations un quart de ce montant. Ensuite, il y a d'autres dépenses qui viennent s'ajouter à ce montant-là, cela donne à peu près deux millions et demi de francs.

Donc, si nous continuons d'organiser la gestion de ce centre avec des cotisations régulières, en partenariat avec d'autres organismes, nous pouvons dire que nous nous substituons aux pouvoirs publics maliens qui couvrent tout le pays jusqu'à la région de Kayes.

L'Etat n'investit pas, il n'en a pas les moyens. Cela se comprend quelque fois, mais ce qui est sûr c'est que nous sommes convaincus que nous n'avons pas d'autre alternative. Nous prenons en charge le développement de notre région, et nous résolvons au passage le problème de l'immigration, qui est aussi un cercle vicieux. Parce que lorsqu'on part d'une région dépourvue de tout moyen, où les jeunes ne peuvent avoir aucun espoir, où on est sûr par ailleurs qu'en abandonnant cette région, en la privant de ses mains valides, on ne pourra pas la développer, si on l'abandonne, on essaie en même temps de briser ce cercle vicieux et ce n'est pas

toujours facile, parce qu'il y a énormément d'accrochages avec la population sur place. Cela se fait d'abord au niveau individuel, et ensuite collectif.

Dans les rapports familiaux, le chef de famille, *le Winé (le père)*, dispose d'un pouvoir énorme puisque son fils cadet est complètement assujéti à tout ce que peut dire ou faire le chef de famille.

L'immigration permet une liberté relative, mais pas une liberté quand même.

Lorsque tu veux te marier, bien sûr le choix se négocie.

Les vieux, contrôlent les jeunes afin de préserver leurs prérogatives économiques. Prenons deux chefs de famille ; Mamadou de la famille A et Boubou de la famille B. Par exemple, si je veux me marier avec une fille de la famille B je dois passer par mon chef de famille A, qui à son tour passe par le chef de la famille B alors qu'ils ont tous les deux des intérêts communs. Si les négociations aboutissent, je vais envoyer un premier mandat (quand je parle de

mandat, c'est de l'argent que je donne à quelqu'un qui part au Mali). Donc, je remets de l'argent à un ami, à un camarade ou à un frère qui va sur place. On amène jusqu'à vingt millions CFA et même plus, à chaque fois qu'un africain va au village.

Quand j'envoie 200 000 francs je suis sûr que le chef de famille va répondre : *“ écoutez, j'ai reçu les 200 000 francs que tu m'as faits parvenir, il y avait un problème dans la famille, la nourriture a manqué. On avait des crédits, on a du dépenser tout cet argent ”*. Bien sûr tu n'as pas le choix. Si tu veux te marier avec cette fille, il faut bien envoyer un second mandat. Donc, cela peut atteindre quatre mandats, s'il se sert de cette histoire de mariage pour résoudre de nombreux problèmes familiaux.

Maintenant par rapport à la belle-famille, ce n'est pas ton chef de famille qui paie. Tu as envie de te marier et tu en as les moyens, tu dois alors payer. Il faut compter jusqu'à 2000 francs pour arriver à régler les problèmes de fiançailles, les cadeaux, les démarches parce que, pour le mariage, on fait le tour d'une quarantaine de personnes. Chaque membre de la famille a son mot à dire dans cette affaire et tient à en récupérer un bénéfice. On est obligé à chaque fois d'aller voir tous les membres du lignage, et de négocier avec chacun individuellement. On négocie le prix et il nous dit *“ Tu payes tant, moi je prends tant et je donne mon accord pour les fiançailles ”*.

Ça se passe comme ça et en fin de compte, c'est simplement pour soutirer de l'argent. Or il se trouve que la fille on ne la connaît même pas, on ne lui a jamais offert un bonbon, c'est juste parce qu'elle fait partie du lignage.

Lorsque l'on fait la comparaison avec ce qui se passait auparavant, quand le mariage était une question d'alliance entre familles qui entretenaient des liens où l'argent n'avait pas sa place, on constate que le système s'est complètement perverti. On n'est pas arrivé à transgresser un certain nombre de règles au niveau du rang social. Une famille de forgerons ne peut pas se marier avec une famille de nobles. A ce niveau, les règles sont préservées mais pour tout le reste l'introduction de l'argent a tout dénaturé.

Toujours dans le cas du cycle de la vie, à l'occasion des naissances, d'un **baptême**, autrefois ça se passait en cinq minutes, les gens venaient, il y avait le marabout, on faisait le baptême, aujourd'hui il y a une distribution d'argent. Quand on n'a pas les moyens, c'est tout un problème. On éprouve de la joie dans la famille quand un enfant apparaît, cependant on angoisse aussi parce qu'il n'est pas simple de déboursier de l'argent pour tenir son rôle.

Quand il y a un **décès** dans une famille, c'est catastrophique ; avant, les voisins venaient en aide : ils apportaient du mil, de la nourriture, un peu de tout pour présenter leurs condoléances. Ils ne se présentaient pas directement dans la famille. Ils allaient chez un logeur, un cousin, ils ne constituaient pas une charge pour la famille.

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, des jeunes femmes de 18 ans viennent présenter les condoléances ; ce ne sont plus les chefs de famille, les sages, qui viennent au nom de toute la famille présenter les condoléances. C'était l'occasion de voyager, de rencontrer d'autres personnes et finalement une période où d'ordinaire on se comportait d'une façon correcte, alors qu'aujourd'hui, 48 heures après le décès de la personne, les discussions ordinaires reprennent le dessus. Nous qui vivons en France nous sommes impressionnés par le degré de

changement. Quand de telles choses se produisent en notre présence, on est triste à tel point que l'on ne peut plus faire la différence entre une cérémonie de mariage et une cérémonie funéraire. Les griots, les castes et ceux qui doivent intervenir pour rehausser l'image de la personne jouent de la corde sensible avec la famille. Comme leurs interventions sont indispensables, elles se monnayent.

Il y a les marques de respect, souvent on respecte **une personne âgée** par un certain nombre de gestes quotidiens, comme lui donner le bonjour tous les matins, lui offrir des foulards, discuter avec elle, lui masser les pieds. C'est ça le respect de la personne âgée. Aujourd'hui, ils n'ont plus besoin de ça. Si tu ne donnes pas d'argent, cela veut dire que tu ne les respectes pas, parce que ce dont ils ont le plus besoin c'est d'argent. Si tu n'en a pas, tu ne peux pas être considéré comme un bon fils. A tel point que même devant ses propres parents, on ne devient un bon fils qu'à partir du moment où les mandats tombent régulièrement. Voici comment les choses se présentent au niveau du village.

Si nous nous retrouvons pour cotiser de l'argent, nous investissons dans des réalisations sociales d'une autre nature, (*c'est l'aspect positif*). L'autre aspect, c'est que nous dépensons beaucoup plus d'argent à régler des conflits, souvent occasionnés par la réalisation des projets que nous avons initiés.

En fin de compte, nous ne savons plus quoi faire parce que la difficulté devient énorme. Si une population décide de se cotiser, au niveau de la France, pour un centre de santé et si un conflit apparaît autour de ce centre de santé, alors les gens qui ont cotisés 2000 francs seront amenés à cotiser 5000 francs pour se battre autour de ce centre de santé. Ça devient absurde. Or cela est dû au fait que des gens cherchent par toutes les occasions à ce que cette affaire leur rapporte un quelconque avantage, que ce soit à un niveau administratif, au niveau d'une personne ou d'un chef de village.

Cette année, je suis allé secouer le gouverneur, pour lui dire que rien ne va plus, et que l'on ne peut plus continuer de cette façon. Au niveau de notre région, une dizaine de conflits perdurent depuis une dizaine d'années, on doit donc trouver quelque chose pour arriver à les résoudre. Le gouverneur est d'accord. Quinze jours après, une délégation s'amène, on sort les dossiers, on s'adresse à la population en leur disant que nous ne sommes plus là pour régler les conflits. Nous savons que le développement de notre région ne peut passer que par là. Alors arrêtons les conflits. Ceux qui profitaient de ces conflits ne sont plus au pouvoir donc essayons de résoudre nos problèmes de manière traditionnelle. Pendant une semaine on a tout fait pour nous barrer la route. Nous avons fait réunions sur réunions. Aujourd'hui, un simple paysan n'a pas peur d'un gouverneur s'il peut compter sur le véritable pouvoir : l'argent. Donc il est prêt à insulter, à faire tout ce qu'il veut, compte tenu qu'il espère que derrière, l'argent va arriver.

Nous avons donc fait appel à une forme de réunion traditionnelle qui a lieu lors de conflits importants où justement ce sont les membres du diaconou qui interviennent, qui sont des arbitres. Lorsque les deux partis arrivent on joue cartes sur tables, les différents sont portés à la connaissance de tout le monde et ils tranchent. Une fois que l'arbitrage est établi, le conflit est terminé. Aucun parti n'a le droit de revenir sur le jugement. On a voulu faire ça cette année, malheureusement cela n'a pas marché. Un des partis a refusé de se rendre sur les lieux de l'arbitrage en prétextant que c'est sur les lieux de chaque arrondissement qu'il fallait se rendre.

Les responsables qui étaient censés résoudre les problèmes, puisqu'ils ont bénéficié d'apports en argent, n'ont pas voulu les régler. C'était une simple question de volonté, et derrière cette question de volonté il y avait des questions d'argent. Nous avons pris un crédit pour régler ce conflit, or si les gens l'apprennent, ils ne vont plus vouloir payer leur cotisation alors on ne pourra pas résoudre le problème. C'est dramatique, il y a 20 ans on n'aurait pas pu imaginer les choses qui se produisent aujourd'hui. Et ça, c'est un des aspects négatifs qui provient des considérations d'orgueil, de vanité. Ce sont toujours des choses absurdes qui provoquent les mobilisations les plus insensées.

En France, il y a ceux qui ont décidé de vivre seuls avec toutes les privations que l'on peut imaginer. Ce n'est pas naturel pour un africain de laisser sa famille, femmes et enfants et de vivre de très longues années à faire la navette entre le Mali et la France. On est privé de tout, le social nous échappe ainsi que la relation de couple parce que nous vivons en foyer entre célibataires.

Donc, c'est un drame que les gens vivent, même si ils ne le font pas savoir. Cependant quelque chose de beaucoup plus puissant leur pèse, ce sont les considérations financières une fois de plus. Parce que ni le Mali, ni les familles qui sont au Mali n'ont intérêt à ce qu'un jeune homme décide tout seul de faire venir sa famille parce que cela implique une réduction de l'apport financier. J'affirme que tout le monde profite de l'immigration, sauf l'immigré lui-même, et ça c'est une réalité. Il est le seul à ne pas profiter de sa situation. Donc en dehors des difficultés que rencontrent les gens pour avoir un logement, pour procéder à un regroupement familial, il y a cette volonté de maintenir les choses en état parce qu'il y a des considérations financières qui font que les parents, connaissant très bien ce type de calcul, n'acceptent pas de se priver de cet apport financier.

Lorsqu'un jeune souhaite retourner au pays, se réinsérer avec des projets, cela signifie qu'il ne pourra plus envoyer régulièrement de mandat. Alors il est rejeté par la communauté parce qu'on considère que quelqu'un qui rend sa carte de séjour n'a plus de dignité. Même s'il a la possibilité de se réinsérer en tant qu'individu, d'atteindre un niveau de vie acceptable, de vivre une vie de famille correcte avec l'expérience qu'il a acquise en France, la communauté ne l'accepte pas, parce qu'elle ne va plus bénéficier de son apport financier. Cet exemple nous montre que l'environnement joue toujours contre l'intérêt de l'immigré lui-même.

En ce qui concerne **la gestion des dépenses**, je pense que le mandat classique est de 2000 francs tous les mois. Cependant il y a tous les autres investissements, les bas de laine, ce que l'on peut acheter pour l'épouse comme les bijoux dans les foyers où on rencontre les forgerons. A propos de bijoux, très peu de français acceptent de dépenser autant pour leurs épouses. Donc beaucoup d'argent est investi. C'est un peu comme le français et l'automobile : pour avoir un certain standing on achète un 4X4. On investit dans une valeur refuge qui n'a pas au niveau de la tradition économique un effet positif malgré un investissement énorme. De plus, il y a les habits, les malles que l'on amène en plus des cadeaux prévus pour la famille. On remplit les malles de grands boubous brodés qui coûtent une fortune, et on les emmène au Mali avec nous. Donc, tel est l'ordre de priorité, les dépenses pour la nourriture et le loyer sont secondaires.

En 1972, quand je suis arrivé, j'avais droit à 50 francs par semaine pour me nourrir le soir, évidemment, il y avait le repas collectif qui n'était pas compris cependant chacun recevait 50

francs.

A l'époque, à la fin du mois, tu donnais ton enveloppe au grand frère. Si celui-ci avait dix frères, il recevait dix enveloppes et il les gérait sans rendre de comptes sur leur utilisation même s'il dépendait plus ou moins du chef de village, du chef de famille au Mali. Il avait un pouvoir politique et nous avions un pouvoir économique. Il fallait, à travers le pouvoir économique, accéder au pouvoir politique. Nous y sommes arrivés partiellement. Malheureusement, ce que l'on appelle la deuxième génération, c'est à dire non pas encore nos enfants mais nos petits frères, les "cadets", sont venus avec une mentalité très différente parce qu'ils ont évolué dans cet assistanat. Ils ont donc bénéficié d'un système social qu'ils refusent maintenant qu'ils sont amenés à leur tour d'assurer. Ils sont donc plus individualistes et c'est un problème. Ils refusent de cotiser pour les investissements collectifs. Souvent on est appelé à imaginer des projets auxquels ils sont un peu plus sensibles, comme des achats d'équipements sportifs pour les jeunes du village ; pour cela ils daignent donner de l'argent. Quand il s'agit de construire une maternité, ils trouvent de nombreux arguments pour dire : **“ vous êtes des cons , moi je ne veux pas gaspiller mon argent à faire ça ”**. Ils sont trop forts et nous sommes obligés de passer quelque fois par des moyens restrictifs pour arriver à leur soutirer leurs cotisations.

A cause de tous ces événements nous sommes obligés d'approfondir notre réflexion pour éviter la cassure. Nous cherchons par tous les moyens, que ce soit au niveau collectif ou individuel, à reproduire notre système qui est en déperdition. Les plus jeunes nous refusent le système, ce que je peux comprendre. Mais nous nous battons jour et nuit pour arriver à nous adapter pour faire survivre ce système. Les jeunes n'ont pas le même comportement que nous. Les jeunes, qui sont en France en situation irrégulière, n'ont pas de problèmes d'intégration, ils sont tout simplement en situation irrégulière et c'est leur principal problème. Au contraire notre génération est confrontée à de sérieux problèmes d'intégration.

Les foyers n'acceptent pas les clandestins. Ils sont donc obligés de s'organiser au niveau du foyer ; lorsqu'on veut les gêner, ils défendent leur peau. Tout en bénéficiant d'un système de solidarité chacun a son propre compte en banque et il n'a pas de compte à rendre aux vieux. Si vous demandez l'avis d'un vieux par rapport à tout ce qui se passe, il peut passer une nuit entière à vous raconter tout son désarroi. On est plus individualiste que les gens de l'extérieur ne le pensent. En effet chaque jeune se dit: **"je n'ai pas de carte de séjour, je ne suis pas en situation stable, le peu d'argent que je gagne je préfère l'économiser, car de toute façon il y aura toujours quelqu'un qui sera là et qui n'acceptera pas de voir la famille vivre dans une situation de dénuement total, donc à lui d'assumer, nous on n'a pas de problèmes"**. En fait, les jeunes ont la même mentalité que nos cousins qui se trouvent en Centre Afrique, au Zaïre, un peu partout où ils ne se soucient absolument pas des problèmes de la famille. Ils ne reçoivent pas de lettres, ils n'en envoient pas, la France est là uniquement pour boucher les trous, ils sont tranquilles, ils n'ont pas de problèmes de cet ordre.

LA GESTION DES REVENUS DU COUPLE AFRICAIN EN FRANCE

Mme DRAME

Monique a évoqué tout de suite, les problèmes que l'on rencontre au niveau des familles et surtout au niveau des couples. La notion de chef de famille est très importante. Au Mali, le mari a le statut de chef de famille. On ne dit pas monsieur-madame, mais juste monsieur. Le mari a des droits indiscutables.

L'argent, qui arrive dans la famille à travers les revenus directs et indirects (allocations), est reçu par le mari. Le mari oblige l'épouse à vivre à ses crochets or cela est contradictoire avec le statut de la femme qui doit disposer d'une certaine autonomie économique dans la société.

En tant qu'épouse d'immigré elle recevait régulièrement de l'argent et elle n'avait pas de comptes à rendre aux autres membres de la famille ; le couple s'écrivait régulièrement, et elle recevait de l'argent à l'insu de la famille. Cependant quand elle arrive ici, elle découvre qu'elle n'a plus rien. Désormais si elle a envie d'acheter par exemple un sous-vêtement, elle est obligée de demander à son mari de l'argent. C'est donc une situation de recul par rapport à son ancien statut. Cette nouvelle situation entraîne au sein du couple un conflit.

Quand elle cherche à travailler, par exemple comme cuisinière dans les foyers, le mari accepte à la condition qu'elle lui donne la totalité de sa paye dès son retour à la maison comme nous les "cadets" on le faisait auparavant. C'est la condition pour qu'elle puisse avoir l'autorisation de travailler dans les foyers. Quand les femmes ont commencé à travailler à l'extérieur des foyers, dans le secteur tertiaire (service de nettoyage par exemple) c'était la même chose.

Pour le mari ou les époux, la liberté économique de la femme est une liberté qui ne lui donne pas droit au travail. Cette situation dans laquelle se trouvent les femmes qui travaillent à l'extérieur entraîne une perte de statut de chef de famille pour les époux. De plus, les femmes s'adaptent facilement au système social du pays d'accueil ce qui fait que les hommes ont très peur que leur rôle soit encore plus affaibli. Heureusement les femmes se battent tous les jours, même si cela conduit souvent à des divorces, il ne faut pas se le cacher. C'est toujours très pénible parce qu'elles ne sont pas préparées et c'est à ce niveau là que je m'adresse aux assistantes sociales car elles voient les choses à l'occidentale. Une femme d'une trentaine d'années, qui a quatre enfants à la maison, battue par son mari qui lui mène la vie dure, doit pouvoir en principe se passer de ce mari pour vivre en harmonie avec ses enfants. Mais il faut reconnaître que les femmes ne sont pas non plus préparées à cette situation.

C'est de là que viennent toutes les difficultés. Il n'y a que les femmes qui peuvent trouver les solutions, nous n'avons pas à nous substituer à elles, pourtant nous passons énormément de temps à essayer de régler les conflits de couple. On arrive à des situations conflictuelles inimaginables dues au problème d'argent. Lorsqu'une femme n'est pas

contente, la première des choses qu'elle fait c'est d'aller aux allocations familiales avec un nouveau relevé d'identité bancaire pour percevoir elle-même les allocations. Lorsque le mari n'a pas reçu cet argent, le conflit se déclenche entre eux. Il n'y a plus de compromis possible. Il est difficile d'arriver à concilier l'homme et la femme car chacun reste sur ses positions tant que la femme n'a pas obtenu satisfaction.

Il est donc important d'aboutir à ce que la femme puisse obtenir une partie des allocations familiales que le mari refuse de considérer comme étant un revenu commun au couple.

D'un côté la femme dit qu'elle reçoit de l'argent pour l'éducation des enfants, donc elle le dépense pour les enfants. De l'autre côté le mari pour résoudre le conflit lui dit qu'avant les allocations familiales, elle se levait à cinq heures du matin pour piler le mil, et que le mois prochain il lui trouve un billet d'avion en aller simple pour qu'elle retourne dans la famille. Soit la femme accepte l'autorité du mari et elle retourne au village, soit elle refuse et déroge alors aux règles fondamentales.

Compte tenu de cette situation certaines femmes ne veulent pas partir en vacances dans leur pays car elles ont peur de ne plus pouvoir revenir.

Bien sûr la situation évolue, Il y a deux ou trois ans certaines femmes n'osaient pas s'habiller à l'occidentale, surtout les femmes de marabout, mais toutes veulent désormais travailler aujourd'hui.

Avant, elles souhaitaient des formations ; cela fut une occasion formidable pour s'intégrer. Maintenant on ne peut plus les empêcher de travailler. Pour garder sa femme au foyer, il ne faut pas lui interdire de sortir ni d'aller travailler. Aujourd'hui, on doit négocier pour les ressources car quand une femme travaille, elle se dit : "***moi, je suis une femme, je ne dois pas intervenir dans les dépenses du ménage, je le fais seulement si je le souhaite, ce n'est pas une obligation !***".

Dans l'état actuel de cette nouvelle situation, les maris intelligents s'adaptent, quand ils ont besoin d'argent ils deviennent doux et ils peuvent emprunter de l'argent à leur femme. Voilà comment les choses se passent en attendant que les épouses prennent suffisamment conscience du rôle qu'elles peuvent jouer au sein de leur ménage.

Nous sommes dans une phase de transition sur le plan de la relation "homme-femme". Elle est très difficile à négocier et parfois il y a des ruptures.

Pourquoi la polygamie pose-t-elle autant de problèmes en France ?

Parce qu'il faut réunir un certain nombre de conditions pour que la polygamie devienne possible et cela même au niveau traditionnel. Mais les règles ne sont pas appliquées et il y a conflit lorsque la femme refuse de devenir cette femme modèle.

Si elle devient une femme modèle elle risque de se retrouver avec une coépouse, et si elle refuse d'être la femme modèle, elle court les mêmes risques.

Lorsque l'on part en vacances au Mali, par exemple, à Bamako, dès l'instant où on dit à une femme que l'on va l'épouser et l'emmener à Paris, on a fait cinquante pour-cent des efforts. C'est donc une affaire qui va se conclure très rapidement.

Quand elles arrivent en France, les femmes sont très déçues par les conditions de vie et de logement. Il existe un extraordinaire décalage entre ce qu'elles imaginaient et la réalité. Elles ne veulent pas admettre que la France n'est ni carte postale, ni les images que l'on voit à la télévision.

***LES FAMILLES AFRICAINES EN FRANCE
DESTABILISÉES :
LES RELATIONS HOMMES-FEMMES FACE AUX
MUTATIONS DE L'EXIL***



Conférence du 25 septembre 1998

DE L'INDÉPENDANCE DE LA VIE EN GROUPE ET EN PLEIN AIR, AU STUDIO CONFINÉ DU COUPLE NUCLEAIRE

Mme Karamoko DIAKABY, membre de l'URACA

Mme Agnès GIANNOTTI :

Dans l'exil, les hommes et les femmes n'ont pas la même histoire de migration. En ce qui concerne les communautés africaines, les hommes viennent d'abord, en tout cas historiquement, trouvent du travail et s'installent. Une fois qu'ils régularisent un peu leur situation au point de vue social, ils font venir leurs femmes. Les femmes arrivent donc en France à un moment où le mari a déjà un travail, une activité. Elles se retrouvent dans un deux-pièces et c'est souvent assez difficile. Mme Diakhaby a accepté de nous parler de son arrivée en France.

Mme Karamo DIAKHABY :

Je suis arrivée en France en 1984 et c'est mon mari qui m'a fait venir. Je n'ai pas de problèmes particuliers et je m'entends bien avec lui.

Mme Agnès GIANNOTTI :

Mme Diakhaby, est-ce que vous pouvez nous décrire un peu la vie en Afrique avec les femmes et la vie en France dans la maison ?

Mme Karamo DIAKHABY :

C'est différent. En Afrique, on est tous dehors, les hommes sont entre eux et les femmes sont entre elles. Or, ici nous sommes dans une petite pièce avec nos maris.

Une intervenante :

Est-ce qu'elle est de la ville ou de la campagne ?

Mme Karamo DIAKHABY :

De la campagne.

Mme Esthéphanie DIAKITE :

En Afrique, on vit en communauté, il n'y a pas d'individualisme et généralement on se retrouve par groupe d'âge. C'est au niveau de ce groupe qu'on se confie en cas de problèmes. Quand on arrive ici, on a peur de se confier à n'importe qui et c'est rare de se retrouver avec des femmes de son âge et avec qui on a vécu en Afrique. Les confidences sont donc limitées. Il y a aussi le problème d'espace : en Afrique on vit en plein air et ici on se retrouve dans 9 m² à plusieurs. Quelque part il y a déjà une rétraction, on n'est pas épanoui, on ne sait pas quoi faire. L'été encore ça va, nos maris sortent de temps en temps. Mais quand c'est l'hiver on est obligé de rester là. Non seulement nous ne sommes pas habituées au climat, mais en plus nous n'avons pas d'espace pour nous exprimer. Il est très difficile de se mouvoir dans la maison, on se cogne partout.

On n'a pas le même sens de l'intimité en Afrique qu'ici. En Afrique, l'intimité,

c'est de pouvoir se mettre dans son coin, faire des choses entre femmes sans le mari ou les enfants ; des choses qui ne regardent que les femmes, sur lesquelles elles donnent leur avis, plaisantent, conseillent...

M. Mamadou Diarra :

Ça donne un peu plus de piquant que les femmes soient entre elles. Il y a des choses qu'elles peuvent dire entre elles mais pas devant un homme. Par exemple elles peuvent parler de leur passé, évoquer les petits secrets de leur mari. Elles peuvent parler de tout sans être gênées. C'est la différence fondamentale et ce qui fait qu'il y a moins de conflits entre l'homme et la femme parce qu'ils ne sont pratiquement ensemble que la nuit.

Mme Agnès GIANNOTTI :

Il y a un mot que Esthéphanie vient d'utiliser et qui me paraît important, c'est le mot intimité. Le mot est donc entendu avec un sens diamétralement opposé au nôtre. Nous les blancs, quand on dit intimité, ça veut dire justement tous les deux, les yeux dans les yeux, avec personne pour nous enquiquiner. Or, en Afrique, comme les hommes et les femmes ne vivent pas ensemble, quand ils se retrouvent ensemble dans deux pièces, ni l'homme, ni la femme, ne supportent d'avoir l'autre sur le dos en permanence. C'est aussi une des raisons de friction dans la maison. A vivre dans une petite maison avec tous les jours la présence de l'autre, chacun se sent oppressé. L'intimité pour Esthéphanie c'est de se retrouver avec d'autres femmes, en aucun cas se retrouver avec son mari.

Mme Aminata DIOP :

Moi, quand je suis arrivée ici, mon mari m'a dit qu'il cherchait une maison plus grande. Mais nous sommes restés comme ça. C'est très difficile de quitter son pays, de venir ici, et de trouver une petite maison.

Lorsque ma petite sœur est venue, nous sommes allées rendre visite à une amie qui habitait dans un studio. Et dès que nous sommes ressorties elle m'a demandé : “ *c'est ici qu'elle vit avec son mari et son enfant, je ne peux plus rester ici, il faut que je rentre chez moi. Ici, c'est trop petit* ”.

Mme Agnès GIANNOTTI :

Pour les hommes, c'est aussi très difficile évidemment. Il est difficile pour tout le monde de passer de la liberté d'une vie en extérieur à l'enfermement d'une petite maison. Mais les hommes arrivent en général à retrouver un équilibre entre leur travail et les communautés dans les foyers. Alors que les femmes elles, sont enfermées à la maison... C'est donc plus difficile et plus lourd pour les femmes que pour les hommes en sachant que c'est difficile pour tout le monde. D'ailleurs nos tradipraticiens que nous faisons venir au bout d'un mois se sentent enfermés et demandent à repartir.

Mme Hortense BLE :

Moi, ce n'est pas le fait d'avoir le mari sur le dos qui m'a choqué. C'est le fait d'entrer dans une pièce réduite, où il n'y avait pas d'endroit pour se laver. Je me suis demandé : “ *comment est-ce qu'on peut louer une maison sans un endroit pour la toilette, alors que c'est le plus important dans la vie ?* ” La pièce servait de toilettes, de chambre, de cuisine... L'odeur de la cuisine parfumait les habits. C'était insupportable, l'espace était trop petit.

GRANDIR EN FRANCE ET ÊTRE UNE BONNE ÉPOUSE AFRICAINE

Mme Adama DIAKITE, membre de l'URACA

Je suis venue en France à l'âge de dix ans avec mon oncle. J'ai rencontré mon mari à l'âge de 21 ans. Il a grandi en Afrique. Quand nous nous sommes mariés, nous sommes allés habiter chez son oncle. Les premiers mois, il ne restait pas à la maison les week-ends. Et comme j'ai grandi ici, je voulais l'intimité " les yeux dans les yeux ". Tout ce qu'il voulait lui, c'était sortir les week-ends. Je lui ai alors fait remarquer que certes, sa famille vivait au foyer mais que j'aimerais qu'il reste un peu avec moi. Il n'a rien dit.

Un samedi où il est resté à la maison, nous nous sommes disputés. Il m'a dit : " *c'est la raison pour laquelle je ne voulais pas rester à la maison* ". Je n'ai rien pu répondre à ça. J'ai laissé tomber pour de bon. Je me suis rappelée ce que me disait ma maman : " *c'est à toi de te sacrifier, tu ne peux pas changer un homme* ".

Il y avait aussi la cuisine. Sur ce point, il n'y a eu aucun problème. Je lui ai simplement dit que je ne pouvais lui préparer que ce que m'a appris celle qui m'a élevée. Il ne me réclame pas autre chose, il mange ce que je prépare. Peut-être a-t-il envie d'autres plats, mais je ne peux pas les lui préparer et il le sait. Je sais préparer les plats de la ville, mais ceux du village...

J'ai aussi compris qu'il n'allait pas au foyer pour manger car il revenait en fin de journée sans avoir mangé. S'il allait au foyer c'était pour éviter les problèmes.

Mme Agnès GIANNOTTI :

Le problème qu'a Adama, c'est celui qu'ont tous les couples mixtes, sauf qu'Adama a un handicap en plus, c'est qu'elle a la peau noire. On imagine qu'elle a la culture du village alors qu'elle a grandi ici.. C'est une difficulté supplémentaire. De plus en plus de couples vont être confrontés à ça : un qui a grandi ici, un qui a grandi là bas. Trouver l'équilibre sera aussi difficile que pour un couple mixte, sauf que dans les couples mixtes on le sait d'emblée.

M. Mamadou DIARRA :

On remarque aussi ici que les jeunes qui ont grandi en Afrique ont souvent peur d'épouser une fille africaine ayant grandi en France.

Mme Annick PRAJET :

En parlant de couple mixte, je suis antillaise, j'ai épousé un africain. Je n'ai pas du tout eu ce problème. Nous sommes arrivés en France la même année, le même mois et ça n'a pas posé de problème. C'était plutôt " les yeux dans les yeux ".

Mme Adama DIAKITE :

Les filles qui grandissent ici rencontrent un autre problème : elles ne veulent pas épouser les garçons qui viennent du village. Pas parce qu'ils viennent du village, mais surtout à cause de la belle-famille qui attend d'elles un comportement conforme au mode de vie villageois.

LA MIGRATION, FACTEUR DE PROMOTION DES FEMMES ET D'EXCLUSION DES HOMMES, COMMENT GARDER L'ÉQUILIBRE ?

Mme Adama DIAKITE :

Quand nos sœurs viennent ici, il n'y a pas de problème au niveau du couple tant que la femme ne travaille pas. Mais une fois qu'elle commence à travailler, les problèmes commencent. Et la cause en est l'argent, car normalement, c'est l'homme qui subvient aux besoins de la famille.

Voici l'exemple d'une copine qui m'a remplacée pendant ma grossesse pour deux heures par semaine. Son mari lui a dit d'acheter son savon et ses autres produits elle-même puisqu'elle avait un salaire. Pour un salaire d'à peine 800 francs, son mari lui avait restreint son budget de moitié. Tout va bien tant que la femme ne travaille pas.

Une intervenante :

Je suis allée en Afrique et j'ai constaté que les femmes travaillent beaucoup. Quand vous parlez de pouvoir par rapport au travail j'aimerais savoir :

1 - Quelle différence y-a-t-il là-bas quand elles travaillent ? J'ai vu qu'elles vendent des beignets, du riz, etc. Que font-elles de cet argent-là ?

2 – Quand on parle du droit des femmes, du droit en France c'est plutôt par rapport à des lois, par rapport à des démarches administratives, mais quand vous parlez de soumission est-ce que ce n'est pas plus au niveau du sentiment religieux, qu'au niveau du droit ? Si on prend l'exemple d'un pays démocratique en Afrique, est-ce que cette soumission est quelque chose qui fait partie de la loi ou est-ce que c'est uniquement religieux ?

M. Mamadou DIARRA :

En Afrique, il faut faire la différence entre les femmes lettrées qui occupent un emploi dans une institution et la femme qui est commerçante ou qui fait autre chose. Généralement, la femme traditionnelle africaine qui fait du commerce aide beaucoup son mari. C'est le contraire de la femme institutrice ou sage-femme. En tout cas au Sénégal, la femme qui travaille, garde son salaire. C'est au mari de tout assumer financièrement.

Mme Estéphanie DIAKITE :

Je crois qu'il faut faire la différence entre les deux catégories de femmes dont vient de parler Diarra. Il y a la femme en milieu rural et la femme en milieu urbain. En milieu rural la femme contribue généralement aux charges de la famille en vendant les produits de la récolte. C'est elle qui assure la transformation, le conditionnement et la commercialisation des produits agricoles. Elle n'utilise pas l'argent obtenu pour ses propres besoins, elle le réinvestit dans la famille. Alors qu'en milieu urbain, au Mali ou en Guinée, quand une femme travaille et le mari aussi, la répartition des charges de la famille dépend de qui gagne le plus.

Mme Agnès GIANNOTTI :

Comment se fait-il qu'en Afrique quand la femme gagne de l'argent ça ne pose à peu près pas de problèmes, alors qu'ici ça pose problème ?

Si la femme gagne plus que son mari elle aide aux charges de la famille mais généralement le mari baisse les bras. La femme se retrouve donc avec toutes les charges de la famille...

Je crois qu'une des raisons principales c'est le comportement de la société d'accueil, parce que la France face aux migrants a un comportement très particulier. Elle a un a priori négatif vis à vis des hommes africains et positif vis à vis des femmes. Il y a chez les femmes un passage à vide qui peut durer plus ou moins longtemps et même être très grave. Mais quand elles surmontent cet épisode dépressif, elles progressent. Elles rentrent dans un processus d'intégration, s'alphabetisent, s'autonomisent et finissent par trouver du travail.

L'homme, quand il arrive en France, n'est plus Bambara, il n'est plus griot, il n'est plus chef de famille. Il perd son statut, il n'a plus ni identité culturelle, ni identité sociale et il perd son statut de chef de famille. L'homme immigré en France n'est plus rien et quand la femme commence à travailler, ils rentrent en concurrence. Si l'un dégringole dans la vie et que l'autre monte, le déséquilibre s'installe. La société d'accueil tend aux femmes les bras, par contre, elle " casse la gueule " aux hommes.

En Afrique si les deux gagnent de l'argent, ils le mettent ensemble et construisent ensemble.

M. Alexis SAKI :

Je suis d'accord avec Agnès, mais à mon avis, à cela s'ajoute le comportement de la femme et de l'homme. Ce n'est sans doute pas propre aux africains. J'imagine que les asiatiques, même si on n'en entend pas parler ont des problèmes identiques. J'entends les femmes dire qu'elles ne veulent pas céder et qu'il faut que les hommes cèdent. Moi qui ai fait des études, je fais pourtant le ménage. Même si une femme a un salaire, qu'elle partage les charges avec son mari, elle doit rester madame until. Sinon où va-t-on ?

Dès l'instant où cette condition n'est plus respectée, pour moi, ça se casse. On peut toujours lui donner des allocations mais un mari ne s'achète pas.

Mme Agnès GIANNOTTI :

Dans la logique ouest-africaine, le chef de famille étant l'homme, c'est à lui de gérer les ressources de la maison. C'est pourquoi, bien souvent, les hommes disposent de ces allocations et leur utilisation est source de discorde. Femmes et hommes s'opposent, les femmes étant souvent soutenues par les travailleurs sociaux qui les aident à obtenir la gestion de ces allocations. Le chef de famille se sent alors destitué et le conflit prend de l'ampleur.

Mme Sadio SISSOKO :

Beaucoup de conflits familiaux proviennent des allocations. Celles-ci sont l'enjeu du pouvoir économique dans la famille. Il est vrai que certains hommes proposent à leurs épouses de percevoir elles-mêmes les allocations. Si elles peuvent participer aux dépenses de la famille tant mieux. L'essentiel est qu'elles subviennent à leurs propres besoins. Ce sont eux les chefs de famille, c'est à eux de la prendre en charge. Parfois, même si la femme travaille, l'homme assume les charges de la famille et de sa femme. Il ne faut pas généraliser.

LA POLYGAMIE DE L'AFRIQUE A LA FRANCE

Mme Sadio SISSOKO, membre de l'URACA

Je veux faire un témoignage : l'exemple d'un homme qui a deux femmes. La femme africaine qui travaille refusera de participer aux charges de la famille. Elle dira qu'elle n'est pas venue chez lui pour partager les dépenses, et que, s'il n'est pas capable d'assumer, il devrait la laisser partir.

La polygamie en Afrique est différente de la polygamie en France. Pourquoi ? Parce que la polygamie en Afrique regroupe deux ou trois femmes et le mari. Généralement, les femmes se connaissent avant. Il y a aussi la famille d'accueil : quand la nouvelle arrive, elle vient chez son mari et là il y a les beaux-parents, les beaux-frères et sœurs, leurs cousins... Quand il y a un problème cela concerne tout le monde. L'endroit d'où vient la seconde épouse est aussi très important. Si elle vient de la ville, elle se croit supérieure et cela s'accroît si le mari lui dit " c'est toi que j'aime ".

Elle va trouver sa grande sœur (en Afrique on ne prononce pas le mot coépouse) et c'est par elle qu'elle doit passer pour tout. La grande sœur doit l'aider. Si l'une a un problème, l'autre aussi. Ici, quand la deuxième femme arrive, on lui présente sa grande sœur. Les choses ne se passent bien que quelques jours. Parfois, au bout d'une semaine les problèmes surviennent. Et le principal d'entre eux, c'est la place. Deux femmes qui vivent dans une seule pièce avec un mari, ça ne peut que se passer mal. Et l'influence des mauvaises langues joue beaucoup. Il y a des gens qui vont lui dire : " tu n'es pas son esclave, tu n'as pas à garder ses enfants " (la deuxième femme trouve souvent la première dans une bonne position car elle est là depuis longtemps, travaille déjà...) Certaines ne se laissent pas influencer, mais d'autres oui.

Je vais vous parler de ma propre expérience. Quand ma coépouse est arrivée, j'étais en Afrique. Elle avait une sœur ici qui l'a mise en garde contre moi. Moi, je me disais qu'au moins je ne serais pas toute seule à la maison. S'il arrivait un problème, il y aurait quelqu'un avec les enfants. Mais une surprise m'attendait. Je suis rentrée le matin. Elle ne m'a même pas proposé une tasse de café et à midi, elle n'a rien proposé à manger aux enfants, mes enfants. Je me suis dit " ça commence bien ". Ca n'a jamais bien marché entre nous, aujourd'hui encore. Pourtant j'ai fait beaucoup d'efforts. Elle ne voulait même pas utiliser le matériel de la maison.

M. Alexis SAKI :

Par rapport à ce qu'a dit Sadio, chez nous, on dit que pour que le foyer soit correct, pour que la femme puisse se comporter correctement, il faut qu'elle ait une coépouse. Sinon elle fera tout ce qui lui passera par la tête ; on ne peut pas la tenir. Ce n'est pas pour se venger mais c'est pour lui faire comprendre qu'il y a une autre qui peut faire mieux. Ca ne lui plait pas, mais c'est comme ça.

Mme Sadio SISSOKO :

C'est ce qu'ils disent tous, mais c'est le contraire qui se passe. Quand une femme se dispute toujours avec son mari, c'est l'homme qui la retient. Elle peut bien partir, c'est l'homme qui la retient toujours. Chez nous, on dit qu'une personne ne se bagarre pas toute seule, une personne ne peut pas se disputer seule, c'est toujours à deux. Si le mari dit " si tu fais ça, il y aura une autre ", c'est un abus de pouvoir. Si la femme avait le pouvoir de dire aussi, " si tu fais ça, j'amènerais un autre homme ". Qu'est-ce qui se passerait ?

Il pourra amener autant de femmes qu'il voudra, il aura toujours le même problème. On dit toujours chez nous : "***une femme c'est un problème, deux femmes, c'est deux problèmes***".

Chaque femme a son caractère, son comportement. C'est ce que les hommes n'ont pas compris. D'où tous les problèmes de mariage et de polygamie.

LA PROBLÉMATIQUE JUDICIAIRE DU DIVORCE DES AFRICAINS EN FRANCE

M. Mamadou DIARRA, membre de l'URACA

On sait que chez les africains actuellement, il y a de plus en plus de divorces et ces divorces passent par l'intermédiaire d'un juge, ici, sur la base du droit français. Ces jugements sont souvent contestés par les africains et surtout par la partie perdante du procès. Cela crée énormément de problèmes. On assiste même parfois à des situations dramatiques. Je vais citer deux exemples.

Le premier est celui d'un homme qui a fait venir sa femme. Il a eu quatre enfants avec elle. Il avait un emploi stable, a travaillé huit ans dans une même entreprise et avait douze mille francs de salaire. La femme travaillait aussi. Sur le plan matériel, tout allait bien.

A un moment donné, la femme ne voulait plus écouter son mari. Il disait que, même s'il voulait manger un plat et lui en faisait part, elle préparait autre chose. Il y a eu la guerre dans le couple et pour finir la femme a saisi la justice et demandé le divorce. Le divorce a été prononcé par le juge et la garde des enfants a été confiée à la femme. Le mari devait verser une pension alimentaire de trois mille cinq cent francs par mois et devait quitter le domicile conjugal. Ce qu'il a fait.

Cet homme n'a pas pu supporter cette situation ; il s'est senti humilié, a décompensé et a dû être hospitalisé en psychiatrie. Quand il est sorti, il a démissionné de son emploi pour ne pas verser la pension alimentaire. Il disait que si cet argent avait été destiné à ses enfants, (même si cette pension avait été de cinq mille francs), il l'aurait versé, mais qu'il ne voulait pas le donner à cette femme. Avant l'arrivée de sa femme il avait un appartement, maintenant, il vit dans un foyer.

Le deuxième exemple concerne également un couple qui a divorcé. Le jugement a été prononcé en faveur de la femme. La garde des enfants lui a été confiée, l'appartement lui est revenu et le mari devait verser une pension alimentaire.

Le mari a attendu que son ex-femme parte en vacances (pour 3 semaines). Il a pris les enfants et est rentré au pays. Il est revenu maintenant après que tous les enfants aient atteint la majorité.

La femme a saisi la justice, faisant prévaloir la nationalité française des enfants. La justice française, par le biais de son ambassade a demandé l'extradition des enfants. Mais les autorités du pays d'origine ont refusé. La femme est restée toute seule et ne s'est pas remariée.

En Afrique, il y a une procédure pour le mariage, et une procédure pour le divorce. Si je prends l'exemple du Mali, traditionnellement, ça se passe de la façon suivante : un père qui voit son fils arriver à l'âge du mariage lui cherche une fille à marier.

Une fois que le choix est fait, sans l'avis du fils, les démarches du mariage sont organisées au niveau de la famille de la jeune fille qui répond sans demander son avis à la jeune fille. Ni l'homme, ni la femme n'ont de décision sur le choix de leur premier mariage. Ce sont les parents qui décident.

Au niveau du divorce, il y a deux lignes de conduite :

- Le mari peut dire à sa femme : “ je ne veux plus de toi, je divorce ”. La femme prend ses affaires et rentre chez elle.
- La femme a des problèmes avec son mari et ne veut plus rester avec lui. Parfois elle veut rester dans son foyer, mais à cause des problèmes, elle rentre chez ses parents. C'est aux parents de décider s'il y a matière à divorcer ou pas. Le divorce ne peut pas provenir de la femme elle-même.

En France, c'est le juge qui prend la place du père. Mais selon une autre logique. En Afrique, pour que les parents prononcent le divorce, il faut que le mari de leur fille soit impuissant ou qu'il ne subvienne pas à ses besoins matériels. En France la femme peut saisir la justice sur d'autres critères et on peut prononcer le divorce. Ce qui conduit au problème de la garde des enfants. Chez nous, l'enfant appartient à son père. Pourquoi ?

- Tout d'abord, pour l'héritage. Car un enfant ne peut hériter que de son père. C'est une société patrilinéaire. Au village, si une femme divorce et rentre chez ses parents avec ses enfants, les enfants pourront rester chez leurs grands-parents, mais n'auront jamais le droit à une possession de terre. Alors que du côté du père, ils héritent de tout.
- Pour les charges matérielles : c'est le père qui doit subvenir aux besoins de ses enfants.
- Pour la transmission de la tradition, c'est le père qui éduque ses fils.
- Et enfin, pour un éventuel remariage de la femme. Si la femme se remarie, le beau-père peut refuser de prendre en charge ses beaux-enfants.

Ce sont les raisons pour lesquelles en Afrique, en tout cas chez moi, en Afrique de l'ouest, l'enfant appartient à son père et qu'en cas de divorce, il va automatiquement chez lui.

C'est un sujet sur lequel il faut peut-être réfléchir davantage parce que quand on prend ses enfants à un africain, on lui prend tout. C'est pourquoi il se met en colère. Il ne peut plus transmettre à ses enfants ce qu'il est, lui. Il devient quelqu'un qui n'a plus d'héritier.

M. Alexis SAKI :

Ça me rappelle l'histoire de l'Allemand de qui la femme dit “ il m'a volé mes enfants ”. Tout à l'heure j'ai commencé par-là. Ce n'est pas mes enfants, ce sont nos enfants.

Quand on se marie, on dit Mme SAKI (par exemple s'il s'agit de ma femme), si ma femme part avec les enfants et qu'elle se remarie, les enfants garderont mon nom et son mari aura d'autres charges en plus qu'il ne voudra peut-être pas assumer.

M. Mamadou DIARRA :

Je pense que s'il n'y avait pas d'allocations familiales ou des questions de droit, une femme

africaine ne demanderait pas la garde de ses enfants.

Mme Sadio SISSOKO :

Je voudrais juste rajouter que le lien qui existe entre une mère et son enfant est indéfinissable. Seul Dieu peut le définir. Quand on arrache les enfants à une mère, ça fait très mal aussi. En Afrique, même si une femme a dix enfants, quand le mari en a marre, il peut dire : “ va-t-en ” et garder les enfants. Que deviendra cette femme ? Elle souffrira toute sa vie. Il y a des femmes qui meurent de ça en Afrique. Mais quand sa femme part, un homme peut en prendre deux ou trois autres et elles lui feront beaucoup d'autres enfants.

Il ne faut pas donner le bon rôle aux hommes. Je ne suis pas d'accord avec Diarra quand il dit que s'il n'y avait pas d'allocations, la femme africaine ne demanderait pas la garde de ses enfants. C'est parce qu'en Afrique, une femme n'a aucun droit.

Quand une femme retourne chez son père, ce dernier lui dit : “ je prendrai soin de tes enfants, comme j'ai pris soin de toi et de tes frères et sœurs jusqu'à ma mort ”. Ce n'est pas comme ici où l'argent est nécessaire pour subvenir au moindre besoin de la famille

Mme Agnès GIANNOTTI :

Je vais apporter deux ou trois petites précisions. Quand j'étais au Cameroun, dans les cas de divorce, les enfants, jusqu'à trois ans, étaient donnés à la mère. Après l'âge de trois ans, ils étaient donnés au père. C'est-à-dire qu'il y avait un âge en dessous duquel on considérait qu'ils étaient à la mère, et au dessus duquel on considérait qu'ils étaient au père.

La deuxième chose concerne les divorces au village (notre recherche en montre certains aspects). Je crois que ce que Diarra a expliqué est vrai pour les Bambaras, les Soninkés. Dans certains endroits, il y a des procédures beaucoup plus souples. Au village, en pleine brousse, c'est beaucoup plus simple. Les couples divorcent facilement et les femmes sont très soutenues par leurs familles.

Je voudrais rajouter une troisième chose sur les enfants, parce qu'on oublie une chose, c'est qu'en Afrique les enfants grandissent souvent ailleurs que dans leur foyer biologique.

LE MARIAGE EN PAYS BÉTÉ

Mme Hortense BLÉ, membre de l'URACA

Le jeune homme trouve la **fil**le de son coeur. Il envoie son ami en qui il a une confiance infaillible, livrer son message d'amour à la fille.

Lorsque la fille accepte son amitié, ils se fréquentent régulièrement. Le garçon rend visite à la fille chez ses parents. Il fait également certains travaux pour la famille de la fille.

Entre-temps la famille de la **fil**le se renseigne sur le sérieux de la famille et du garçon. Si l'enquête est concluante, la famille laisse les deux tourtereaux continuer de se fréquenter.

Un beau jour avec la complicité de l'ami de confiance du futur époux et de la famille de la **fil**le, la fille est enlevée et amenée dans la famille du garçon à l'insu de tout le monde. Le matin de très bonne heure le tam-tam raisonne pour annoncer le mariage.

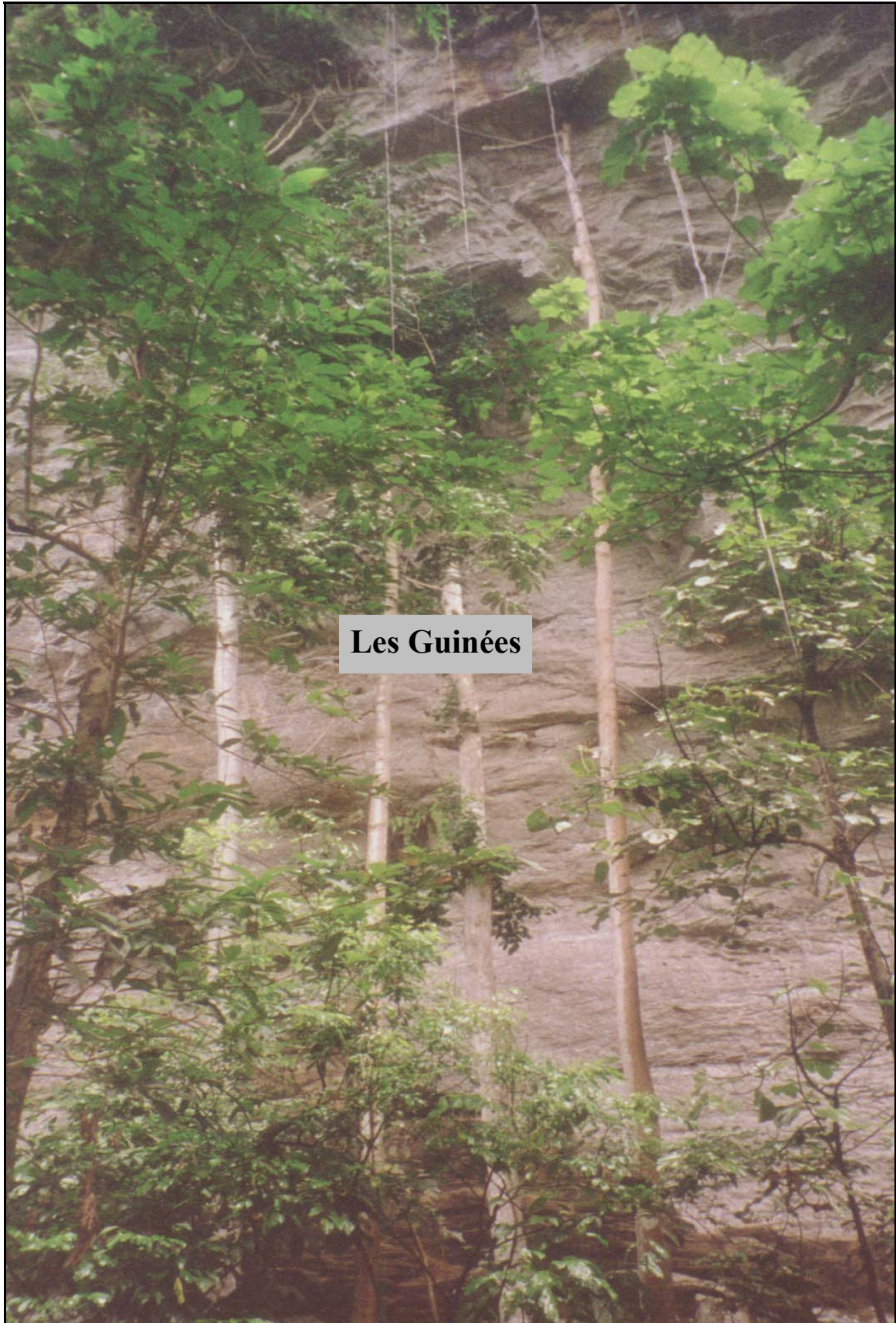
La fête commence, le village entre dans une sorte de frénésie totale, les gens font le tour du village en chantant et dansant. On offre des vivres et d'autres présents au nouveau couple.

Après cette liesse populaire, le couple est confié à un autre couple de la famille du marié. Après de ce couple ils vont apprendre les règles de la vie conjugale.

Si l'apprentissage se révèle satisfaisant, Ils construisent leur maison avec l'aide des autres membres de la famille du garçon. Ainsi ils prennent leur indépendance pour toujours. Plus tard après leur installation définitive, la famille de la femme vient réclamer la dot de sa **fil**le. Le mari est obligé d'accomplir cette formalité pour matérialiser l'amour qu'il porte à sa femme.

Si la femme quitte son époux pour se remarier, le nouveau mari rembourse à l'ancien la dot.

VOYAGE EN AFRIQUE



Les Guinées

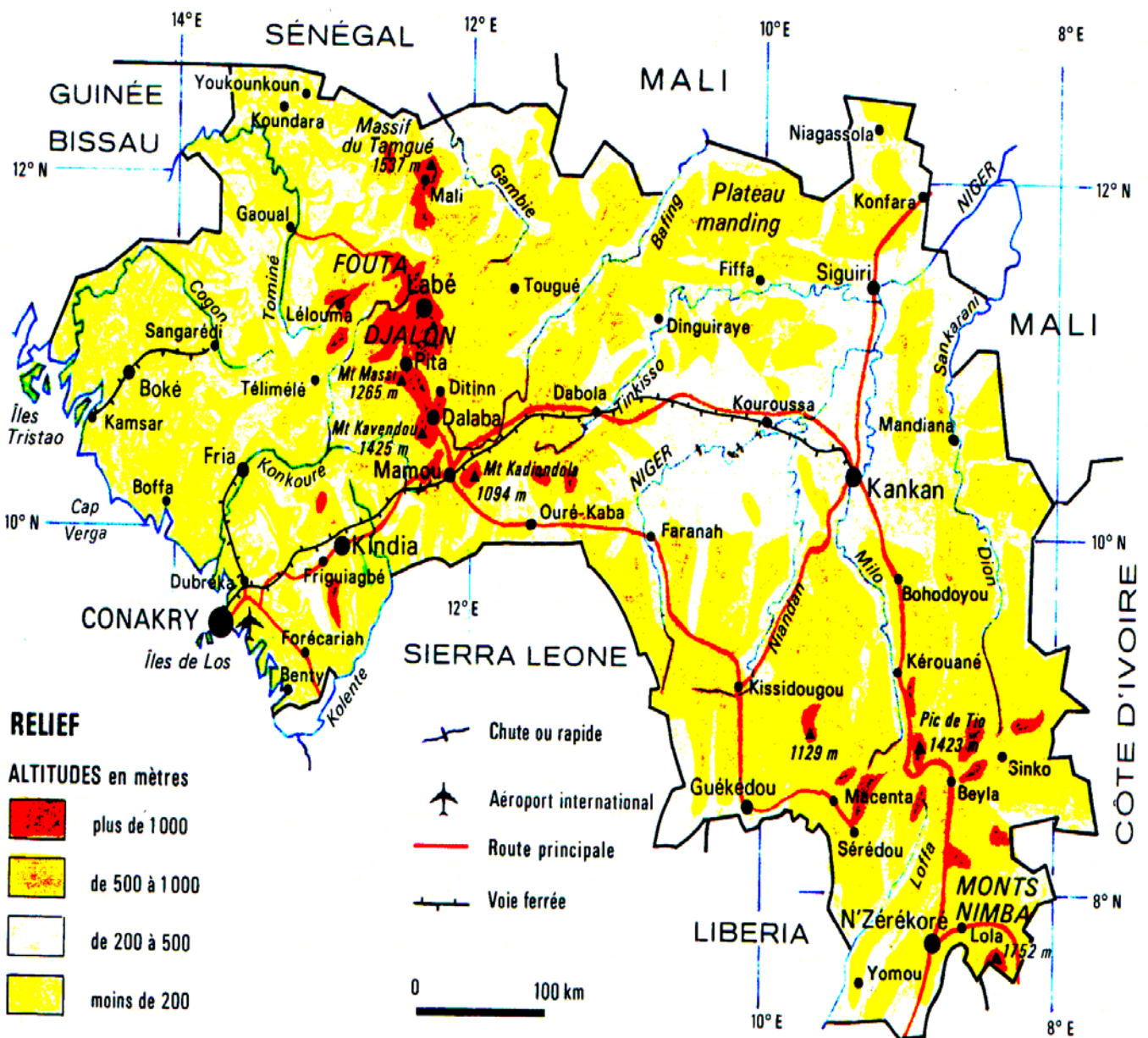
Guinée



VILLES

Nombre d'habitants

- plus de 500 000
- de 50 000 à 100 000
- de 10 000 à 50 000
- moins de 10 000



LA GUINEE CONAKRY

A - LE CADRE PHYSIQUE

La Guinée s'étend sur 245857 km² dans l'extrême Ouest africain à 10° au nord de l'équateur. Elle est limitée à l'ouest par la zone côtière atlantique sur 300 km, au nord par la Guinée Bissau, le Sénégal et le Mali, à l'est par la Côte d'Ivoire et au sud par la Sierra Léone et le Libéria. Sa capitale politique et économique est Conakry, une presque île non loin des îles Loos (Kassa, Roume, Soro et Bel Air).

Son climat est de type équatorial, avec une alternance d'une saison sèche allant de novembre en avril et d'une saison pluvieuse de mai en octobre, variable selon la région et l'altitude. Les pluies durent plus de 9 mois en zone forestière et à peine 5 mois dans les régions frontalières du Sahel. Le pays est géographiquement subdivisé en quatre régions naturelles bien distinctes présentant chacune une originalité caractérisée par le relief, le climat, les sols, les paysages et les modes de vie des populations. La Guinée doit cette variété à sa position dans le cadre tropical classique du type soudanien (forêt humide et savane).

1. La basse Guinée

C'est une plaine côtière bordée d'énormes estuaires, de zones marécageuses dominées par la mangrove. Les terres sont fréquemment inondées et le climat s'y caractérise par une saison de pluie de six mois aux précipitations très abondantes. Les conditions climatiques et la nature des sols favorisent le développement des cultures tropicales vivrières (riz – manioc – patates douces – maïs) ou d'exportation (bananes, ananas, mangues, oranges, avocats..).

Elle est arrosée par de nombreuses rivières. Sur ses sols marécageux poussent également des palétuviers qui y forment de vastes mangroves. Plateaux et montagnes renferment d'importants gisements de fer et de bauxite exploités dans 3 villes : Fria, Boké et Kindia. L'agriculture, en dépit d'une relative industrialisation, demeure l'activité principale

2. La moyenne Guinée ou Fouta Djallon

Véritable château d'eau de tout l'Ouest africain, la moyenne Guinée est un massif montagneux situé au Fouta Djallon. En effet, de nombreux cours d'eau y prennent leur source notamment la Gambie, le Sénégal et le Bafing.

La saison des pluies dure environ 5 mois avec des précipitations moins importantes qu'en Guinée maritime. Le sol renferme de très riches gisements de bauxite qui sont parmi les plus importants du monde et l'activité principale reste l'élevage. C'est une région propice à la culture de haricot, de la pomme de terre, de l'oignon, des agrumes...

3. La haute Guinée

C'est une région de plateaux, de savane arbustive et herbeuse. Le fleuve Niger qui prend sa source dans cette zone, forme avec les affluents, des plaines alluviales favorables à la riziculture.

La saison des pluies se réduit à cinq mois et on y cultive essentiellement le mil, le riz de montagne, le fonio, le coton, le manioc et l'igname. L'élevage y est largement pratiqué. L'exploitation artisanale de l'or et du diamant y est développée. Son sous-sol est également riche en bauxite. A Kankan, le chef-lieu de la région, existe une bourse de l'or et du diamant.

4. Guinée forestière

Située à l'extrémité sud-est de la Guinée, c'est une région de montagnes inhospitalières couvertes de forêt vierge. La végétation est luxuriante et la forêt dense.

Elle est située au Sud-ouest du territoire et dominée par les massifs du Nimba. Elle présente un climat de type équatorial avec des précipitations annuelles très élevées (1700 à 3000 mm de pluie).

Un centre de recherche y a été implanté pour explorer la faune et la flore très variées, tels que les crapauds vivipares, espèce que l'on trouve seulement en Guinée.

La Guinée forestière renferme d'importantes ressources agricoles (café, cacao, palmiers à huile, hévéa, quinquina...) et des gisements de fer d'une haute teneur.

B - IMPLANTATION COLONIALE

La Guinée a fait partie des grands empires de l'Ouest africain comme le Ghana et le Mali. Les capitales de ces deux empires se situent en Guinée actuelle (Niany, Ngyagassola) où se trouve le Balafon de Soumaoro Kanté.

Ce Balafon magique était joué à l'occasion des préparatifs pour la guerre. En effet, quand Soumaoro décidait d'aller à la conquête d'un territoire, son griot Ballafassaké Konuata jouait du Balafon pour interroger les initiés et encourager les sofas (guerriers).

Cet instrument de musique est encore conservé dans le village natal de Soumaoro (Nyagassala dans la région de Siguiro), et il n'a été déplacé qu'une seule fois, à l'occasion du 85^{ème} anniversaire de l'ex-président sénégalais, Léopold Sédar Senghor (anniversaire qui a été fêté en France).

L'Afrique eut ses premiers contacts avec l'Europe au 15^{ème} siècle, lorsque les explorateurs portugais commencèrent à jalonner ses côtes occidentales avec leurs comptoirs commerciaux (trafic d'or, d'ivoire, d'esclaves). Les Français et les Anglais les imitèrent puis les supplantèrent au cours des siècles suivants.

Des trois impérialismes en compétition dans cette partie de l'Afrique, ce sont les Français qui en une quarantaine d'années, supplantent leur ses rivaux en étendant leur zone à partir de la côte du Sénégal en direction du Fouta et de la haute Guinée. Ainsi, en France, trois décrets furent pris en 1882, 1889 et 1891, portant successivement :

- érection des " rivières du sud " en colonie sous la dépendance de Dakar avec le docteur Bayol pour premier lieutenant gouverneur,
- affranchissement du contrôle du Sénégal et enfin

- création de la Guinée française avec le Dr Noël Ballay comme gouverneur
En droit international européen, toute une série de conventions et de traités déterminent les frontières.

Selon les quatre régions naturelles de la Guinée, la colonisation se heurta à des difficultés différentes d'une région à l'autre.

En région côtière, elle fut relativement facile car, comme le souligne J.Suret Canale, " l'émiettement en multiples chefferies rivales facilitait l'emprise européenne ; ce qui ne veut pas dire qu'elle s'établit sans luttes ”.

Mais en 1885, vers la région de Boffa, en Basse Guinée, plusieurs dizaines de villages furent détruits à coups de canon et brûlés avec leur population. L'administration coloniale régla de cette façon un conflit surgi entre deux chefs qui arboraient partout le drapeau français.

Dans le Fouta Djallon, aucune résistance sérieuse ne fut opposée. Grâce à des traités de protectorat successifs(en 1881 -1897) la présence française s'installa en jouant sur des divergences entre les chefs : par exemple Alpha Yaya Diallo contre Bocar Biro Barry. L'objectif était de morceler leur autorité et de les réduire au rôle de simples exécutants. En haute Guinée et en Guinée forestière des résistances militaires se manifestèrent.

En haute Guinée, Samori Touré livra aux colons en 1891 une guerre sans merci qui dura sept ans. Il fut un remarquable stratège, recourant à la tactique de la terre brûlée. En Guinée forestière, les Français se heurtèrent à des populations Querzé, Manon, Toma et Kissi qui avaient toujours su repousser les envahisseurs y compris les troupes de Samori venues du nord. Des détachements français furent anéantis par les Tomas. Il fallut plusieurs expéditions de 1900 à 1912 pour obtenir la pacification de cette zone qui était érigée en région militaire en 1899.

Les excès militaires provoquèrent en 1911 une révolte des Guerzés et des Manons qui fut réprimée avec une grande brutalité.

Le système colonial fonctionna pendant une soixantaine d'années. Une administration est mise en place sous l'autorité d'un gouverneur.

Le pays fut divisé en vingt cercles commandés par des administrateurs français qui avaient plein pouvoir : responsabilité de l'ordre public, administration de la justice, perception des impôts, interventions économiques. Les chefferies traditionnelles sont maintenues, mais bouleversées, puisque les chefs seront transformés en agents du pouvoir colonial.

C – L'ACCESSION A L'INDEPENDANCE

Après la 2^{ème} guerre mondiale, en 1945, une génération de jeunes leaders se dresse face aux chefs traditionnels et autorités coloniales. La constitution d'octobre 1946 garantit les droits politiques et sociaux dont le suffrage universel et le droit de grève. Elle proclame aussi l'interdiction de toute discrimination.

Des assemblées locales sont élues. Une première grève éclate en décembre 1945, celle du personnel africain des postes où se révèle un jeune leader, Sékou Touré. Un an plus tard, celui-ci est au cœur des discussions entre syndiqués guinéens et représentants de la confédération générale des travailleurs français pour la création d'une union des syndicats confédérés de Guinée.

Pendant 10 ans, l'Union va dominer le monde du travail et jouer un rôle majeur dans l'évolution politique du pays en servant de base au Parti Démocratique de Guinée (PDG)

A l'instigation d'un député ivoirien, Houphouët Boigny, le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) fut créé le 18/10/1946 à Bamako. Le RDA dépassa le cadre tribal et dénonça les abus du colonialisme.

L'administration française prend vigoureusement position contre le RDA et met tout en œuvre en Guinée comme en Côte d'Ivoire pour le contre carrer et le briser : arrestations, mutation de fonctionnaires à l'extérieur du territoire, condamnations judiciaires, suspensions...

La période 1951-1957 voit l'irrésistible conquête du pouvoir par le PDG/RDA. La scène politique déborde cependant le cadre de la Guinée. Le mois de mai 1958 voit également l'effondrement de la 4^{ème} République française et provoque le retour au pouvoir du Général de Gaulle (qui facilita d'ailleurs l'accession des colonies françaises à l'indépendance).

La Guinée accéda à l'indépendance bien avant les autres colonies françaises car Sékou Touré avait définitivement dit non à la colonisation dès 1958. Il dirigea le pays jusqu'à sa mort, le 27 mars 1984. Lansana Conté lui succéda. Il est l'actuel dirigeant de la Guinée.

Le pays est divisé en 38 communes (dont 5 à Conakry) dirigées par des Maires. Un gouverneur est à la tête de chacune des 4 régions naturelles et de la ville de Conakry. A un niveau inférieur existent des préfectures, des districts ruraux et quartiers urbains ainsi que des communautés rurales de développement.

D - SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

Les potentialités de la Guinée reposent sur les richesses de son sous-sol (bauxite, fer, or, diamant, uranium) et ses ressources énergétiques considérables.

Le potentiel de la Guinée est loin d'être négligeable en comparaison de celui des états voisins, y compris celui de la Côte d'Ivoire.

Les ressources agricoles devraient assurer l'autosuffisance alimentaire de la population. Car la variété et la complémentarité de ses régions, ses climats, ses ressources en eau, ainsi que la diversité de ses cultures et les possibilités d'élevage et de pêche sont autant d'atouts importants. Malgré la relative pauvreté des sols et une faible étendue cultivable, la Guinée possède 7,4 millions d'hectares emblavés ce qui représente le tiers de la superficie totale.

Depuis 1984, la Guinée connaît de profondes mutations économiques et sociales. Le gouvernement a opté pour une nouvelle orientation de l'économie nationale, fondée sur la libre entreprise. Par conséquent, en 1992, la reprise économique a été vigoureuse au niveau des sec-

teurs productifs, vraisemblablement grâce aux mesures de libéralisation. En revanche pour les cultures d'exportation, la Guinée arrive très tardivement sur un marché international proche de la saturation, en particulier pour les fruits tropicaux.

L'économie guinéenne est tributaire du secteur minier qui assure actuellement l'essentiel des recettes d'exportation et des recettes fiscales et environ 25 % du PIB (produit intérieur brut). Mais l'insuffisance des investissements et des infrastructures, la rigidité du cadre réglementaire freinent les activités économiques.

Le secteur manufacturier ne représente que 12 % du PIB.

E - POPULATION

La Guinée compte environ 8 millions d'habitants dont 26% habitent dans les villes (plus d'un million dans la capitale Conakry). 45% de la population a moins de 15 ans. La situation démographique est marquée par des taux de natalité et de mortalité élevés et des migrations internes et externes intenses.

La population guinéenne est répartie principalement en fonction des zones géographiques du pays. Aux quatre régions naturelles correspondent six grands groupes ethniques :

- Les **Peuls** au Fouta Djallon.
- Les **Malinkés** en haute Guinée.
- Les **Kissis, Guerzés, Tomas** en Guinée forestière.
- Les **Soussous**, en Guinée maritime.

On compte seize ethnies secondaires qui sont essentiellement :

Les Kouranko, les Dialonké, les Kono, les Bagas, les Tendras. Toutefois, on peut opérer des regroupements en tenant compte des assimilations comme des parents Toucouleurs.

Il existe une diversité de cultures, de religions et de coutumes. Sur le plan de la religion, il existe principalement deux religions : la religion musulmane et la religion catholique. Les coutumes sont appliquées dans la plus grande rigueur traditionnelle.

Il existe six langues nationales correspondant aux ethnies précitées.

PROVERBES SOUSSOUS

- “ *Falé guira, Falé mu guira, koréma khöni tan na koré na ma.* ”
“ Que le pont se casse ou ne se casse pas, l’avion est toujours au ciel. ”
- “ *I ‘ nu yé ma kuré na naralan koréra, a koloo a bara a khabylé sukhu yèndèkhi ra.* ”
“ Si tu rencontres une tortue dans les arbres, sache qu’elle a été adoptée par des écureuils. ”
- “ *Wuri bu kiyoki ye ma, a mu findhi ma sögnéra.* ”
“ Quel que soit la durée d’un tronc d’arbre dans l’eau, il ne deviendra jamais un caïman. ”
- “ *Demugny na kha, a tognakhu dalisé birin bée, khönö wali ra gnon tareya tö gnakhu a fan bée.* ”
“ Le chimpanzé dit qu’il est le plus vilain de tous les animaux. Mais un travail non fini est plus vilain que lui. ”
- “ *Khöni ma lankhi, nan gabutegny ghö.* ”
“ Une bande d’oiseaux a un fort battement d’ailes. ”
- “ *Khi wama a kholo fé debelegny khabilé na, té so fitiri léri.* ”
“ Pour savoir si l’hirondelle a de la famille, il faut faire un feu au crépuscule. ”

Ingrédients : pour 6 à 8 personnes

- 6/8 mesures de riz (125 g/mesure)
- 500g de feuilles de manioc pilées
- 450g de pâte d'arachide ou dakatine
- 1kg de poisson frais
- 100 à 200g de poudre de crevette
- 250g de combo
- 300ml d'huile de palme
- 1 piment, du sel, du poivre
- 2 gros oignons ou 1 botte d'oignon

Préparation

- Nettoyer et faire ébouillanter les poissons dans 2 litres d'eau.
- Enlever toutes les arêtes des poissons et garder l'eau de cuisson.
- Laver les feuilles de manioc en utilisant une passoire pour enlever l'amertume.
- Éplucher les oignons et les couper en petits morceaux.
- Couper le combo en petits morceaux ou le râper.

Cuisson de la sauce

- Mettre l'eau de cuisson du poisson dans une cocotte.
- Après ébullition, ajouter la pâte d'arachide et les oignons coupés. Surveiller la cuisson et laisser cuire environ 30 minutes.
- Rajouter les feuilles lavées, la chair de poisson, le gombo, saler et poivrer selon votre goût. Laisser cuire jusqu'à obtention d'une sauce épaisse et onctueuse.
- Mettre la poudre de crevette, l'huile de palme et le piment entier pour parfumer.
- 5 minutes avant la fin de la cuisson, laver et couper très finement les oignons et les jeter dans la cocotte.

Votre sauce est prête pour dégustation.

Remarques

La sauce doit être remuée le plus souvent possible.

Vous pouvez remplacer les feuilles de manioc par des épinards hachés surgelés (dans ce cas utiliser un 1kg)

Cuisson du riz

- Laver le riz, le mettre dans une casserole. Rajouter de l'eau jusqu'à 1cm au-dessus du riz.
- Saler légèrement et laisser cuire à feu moyen jusqu'à absorption de toute l'eau.
- Diminuer le feu au minimum et laisser cuire à la vapeur 10 à 15 minutes environ.

C'est prêt, à table !!!

RECETTE DE CUISINE

TAA DÈ BOURAKHÈ *Sauce aux feuilles de manioc*

CONTE MALINKE

Dans un village malinké, un homme avait deux épouses. La deuxième avait une fille de dix ans et un bébé de deux mois. La première n'avait pas eu d'enfant à cause de ses connaissances mystiques.

En Afrique, et en particulier chez les Malinkés, certaines femmes ayant hérité du secret familial perdent ou échangent leur fécondité contre l'efficacité du pouvoir mystique.

L'époux avait un grand champ de riz et les deux femmes y travaillaient toute la journée. Comme la coutume le veut chacune d'elle préparait à tour de rôle le repas familial. Le mari dégustait avec plaisir le plat de sa deuxième épouse.

Mais lorsque Musofölö (la première épouse), la garante de la famille, celle qui avait posé la première pierre du foyer faisait la cuisine avec amour, son époux trouvait tous les prétextes possible pour repousser le plat avec mépris et ne pas le manger :

- *“ La sauce manque de sel. ”*

- *“ Le riz contient des cailloux. ”*

Méprisée dans son foyer, celle-ci décida d'utiliser ce pouvoir pour se venger.

Ainsi, un jour, après les travaux des champs, elle proposa à sa coépouse de l'accompagner pour ramasser du bois avant de rentrer à la maison.

Après avoir lié les fagots pour les transporter, Musofölö montra une pépite d'or à sa coépouse :

“ Regarde, j'ai trouvé cette pépite dans ce gros fromager. Si tu y entres à ton tour, tu en trouveras certainement d'autres ”

Séduite par l'idée de posséder de l'or, elle s'engouffra sans réfléchir dans le cœur du fromager.

Aussitôt, Musofölö frappa deux fois sur sa cuisse gauche en ordonnant à l'arbre de se refermer sur sa coépouse et de la garder prisonnière en son sein.

Ce que l'arbre fit immédiatement.

Musofölö satisfaite ramassa son fagot de bois et rentra au village.

Quand le crépuscule arriva, le bébé affamé se mit à pleurer. Sa sœur, inquiète, demanda à Musofölö : *“ Où est ma mère ? ”*

“ Je ne sais pas où elle se trouve, ma fille ”, lui répondit sa marâtre.

La fillette mit son petit frère au dos et se dirigea vers le champ familial.

Des larmes dans la voix, elle chantait pour appeler sa maman :

“ Nnaa den ye kasiila nnaa, nnaa woode ye kasiila nna. ”

“ Maman, mon frère pleure, maman, mon frère pleure. ”

Bien que prisonnière de l'arbre, la maman répondit :

“ N den wa idödi di soo nden , nden wo wa idödi di soo nden, sinamosodju ka bandan gba-si ko ikana nden ye soo nden, nden wo wa idöddi soo nden. ”

“ Ma fille, amène ton frère au village, la mauvaise coépouse m'a enfermée dans le fromager pour nous séparer, ma fille amène ton frère au village ! ”

La fillette partit alors informer les villageois. Le conseil des sages se réunit et supplia Muso-fölö de libérer sa rivale ; ce qu'elle fit après de longues heures de palabre.

CONTE MALINKE

Dans un village malinké, un homme avait deux épouses. La deuxième avait une fille de dix ans et un bébé de deux mois. La première n'avait pas eu d'enfant à cause de ses connaissances mystiques.

En Afrique, et en particulier chez les Malinkés, certaines femmes ayant hérité du secret familial perdent ou échangent leur fécondité contre l'efficacité du pouvoir mystique.

L'époux avait un grand champ de riz et les deux femmes y travaillaient toute la journée. Comme la coutume le veut, chacune d'elle préparait à tour de rôle le repas familial. Le mari dégustait avec plaisir le plat de sa deuxième épouse.

Mais lorsque Musofölö (la première épouse), la garante de la famille, celle qui avait posé la première pierre du foyer faisait la cuisine avec amour, son époux trouvait tous les prétextes possibles pour repousser le plat avec mépris et ne pas le manger :

- ***“ La sauce manque de sel. ”***

- ***“ Le riz contient des cailloux. ”***

Méprisée dans son foyer, celle-ci décida d'utiliser ce pouvoir pour se venger.

Ainsi, un jour, après les travaux des champs, elle proposa à sa coépouse de l'accompagner pour ramasser du bois avant de rentrer à la maison.

Après avoir lié les fagots pour les transporter, Musofölö montra une pépite d'or à sa coépouse :

“ Regarde, j'ai trouvé cette pépite dans ce gros fromager. Si tu y entres à ton tour, tu en trouveras certainement d'autres ”

Séduite par l'idée de posséder de l'or, elle s'engouffra sans réfléchir dans le cœur du fromager.

Aussitôt, Musofölö frappa deux fois sur sa cuisse gauche en ordonnant à l'arbre de se refermer sur sa coépouse et de la garder prisonnière en son sein.

Ce que l'arbre fit immédiatement.

Musofölö satisfaite ramassa son fagot de bois et rentra au village.

Quand le crépuscule arriva, le bébé affamé se mit à pleurer. Sa sœur, inquiète, demanda à Musofölö : ***“ Où est ma mère ? ”***

“ Je ne sais pas où elle se trouve, ma fille ”, lui répondit sa marâtre.

La fillette mit son petit frère au dos et se dirigea vers le champ familial.

Des larmes dans la voix, elle chantait pour appeler sa maman :

“ Nnaa den ye kasiila nnaa, nnaa woode ye kasiila nna. ”

“ Maman, mon frère pleure, maman, mon frère pleure. ”

Bien que prisonnière de l'arbre, la maman répondit :

“ N den wa idödi di soo nden , nden wo wa idödi di soo nden, sinamosodju ka bandan gba-si ko ikana nden ye soo nden, nden wo wa idöddi soo nden. ”

“ Ma fille, amène ton frère au village, la mauvaise coépouse m’a enfermée dans le fromager pour nous séparer, ma fille amène ton frère au village ! ”

La fillette partit alors informer les villageois. Le conseil des sages se réunit et supplia Musofölö de libérer sa rivale ; ce qu’elle fit après de longues heures de palabre.

Guinée-Bissau



AGRICULTURE

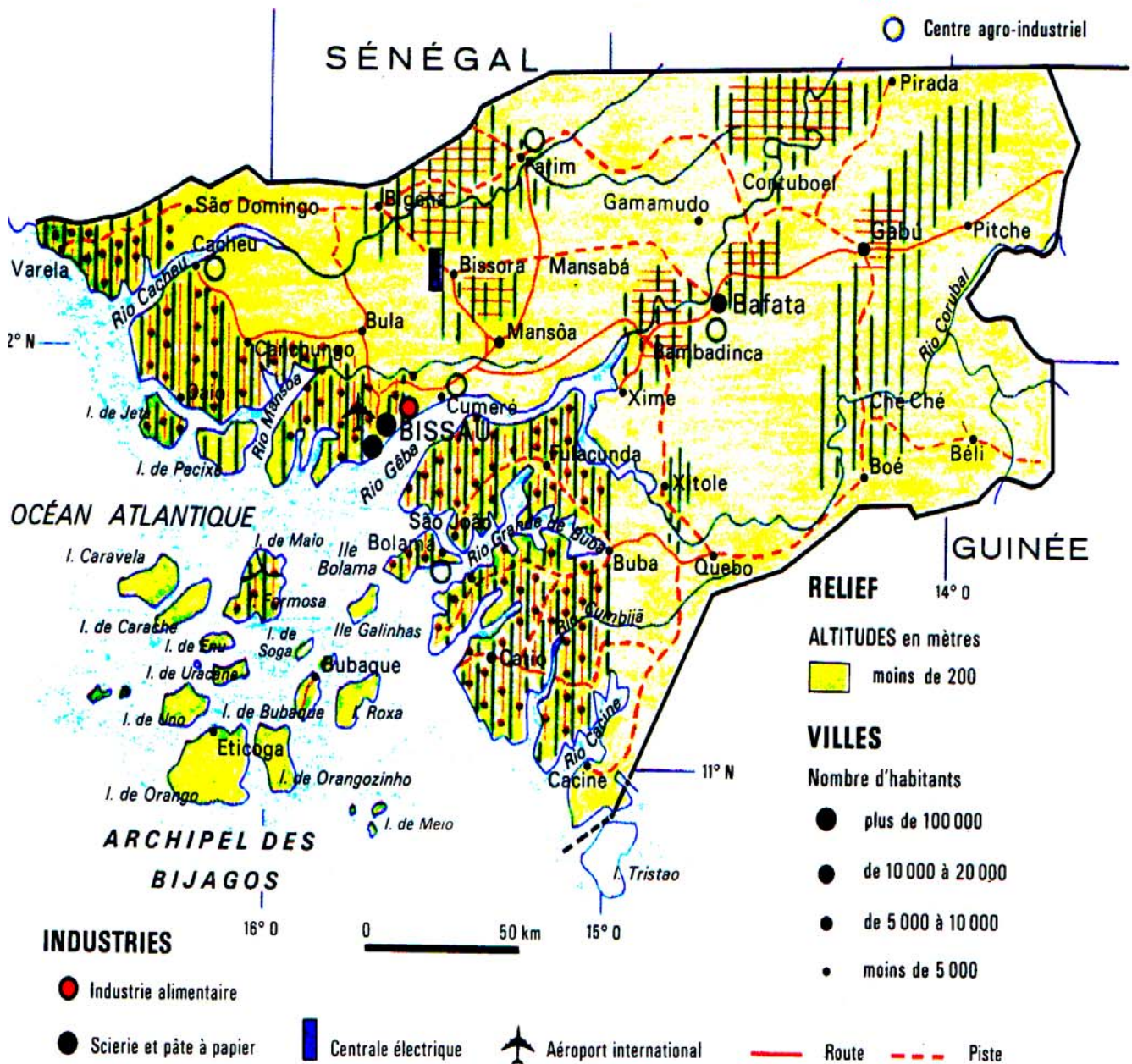
Cultures commerciales

- Arachides
- Palmier à huile

Cultures vivrières

- Mils, manioc, maïs, patates douces
- Riz

Centre agro-industriel



INDUSTRIES

- Industrie alimentaire
- Scierie et pâte à papier
- Centrale électrique
- Aéroport international

RELIEF

ALTITUDES en mètres
 moins de 200

VILLES

Nombre d'habitants

- plus de 100 000
- de 10 000 à 20 000
- de 5 000 à 10 000
- moins de 5 000

Route Piste

LA GUINEE BISSAU

La Guinée Bissau est un pays situé entre le Sénégal au nord, la Guinée à l'est et l'Océan Atlantique à l'ouest. Elle couvre une surface émergée de seulement 28 000 km² ce qui équivaut à peu près à la superficie de la Belgique.

Le territoire est formé par une soixantaine d'îles qui jouxtent la côte et notamment par l'archipel des Bissagos.

A l'intérieur du pays on trouve des plateaux peu élevés dont l'altitude augmente à mesure que l'on s'éloigne du niveau de la mer (310 mètres maximum). Les zones de forêts alternent avec la savane, et le pays étant strié de nombreux canaux et de fleuves, on peut trouver également une large superficie de mangrove (essentiellement sur les régions côtières).

Le climat est tropical et atteint une température moyenne annuelle d'environ 26° C. La pluviosité est faible et la sécheresse à l'intérieur des terres met en péril l'économie du pays en affectant l'agriculture et l'élevage.

Le pays est administrativement composé d'un secteur autonome dont la capitale est Bissau et de huit régions subdivisées en 36 secteurs. La population bissau-guinéenne est de 1 073 000 habitants (estimation de 1995), avec un milieu rural plus développé, de 30 habitants par km²; sa croissance annuelle est de 2,1% avec un taux de mortalité infantile de 15% .

La population est composée d'une vingtaine d'ethnies qui sont principalement :

- **Les Balantes** qui vivent surtout dans la région de **Bafatà** (à l'est du pays)et qui couvrent une population de **27 %**. Ils cultivent essentiellement le riz et restent très indépendants. Ils ont joué un rôle important dans la politique du pays au moment de l'indépendance (1974) et sont de croyance animiste.
- **Les Foulas** dans la région de **Gabù** (à l'est) avec une population de **23%**. C'est une ethnie islamique et très hiérarchisée composée principalement d'éleveurs.
- **Les Manjacas** (ou Manjacques) dans la région de **Mansôa** (sur la région côtière) avec une population de **13%**. Ce sont des agriculteurs pour la plupart, et sont animistes.
- **Les Mandingues** sont situés au sud dans la région de **Catio** avec **11%** , et sont de religion musulmane.
- Les **Papels** au **Cantchungo** avec **10%** de la population. Ils sont situés sur les régions côtières et sont apparentés aux Manjaks.

Les deux tiers de la population pratiquent les religions traditionnelles comme l'a-

nimisme; Un tiers environ s'est converti à la religion musulmane ; et il existe une minorité chrétienne en dépit d'une colonisation portugaise qui s'est étalée sur plusieurs siècles. D'ailleurs, la langue officielle reste le portugais, mais le *kriolu*, créole portugais est parlé comme première ou deuxième langue par la grande majorité des habitants, mais aussi le français et surtout de nombreuses langues africaines dans les zones rurales.

Des Cap-verdiens, des Sénégalais et des Mauritaniens vivent également en Guinée-Bissau, et même s'il existe des tensions entre les différentes ethnies, il règne néanmoins un sentiment d'unité nationale qui a permis d'éviter de graves conflits internes.

La Guinée-Bissau est l'un des pays les plus pauvres du monde et ne se maintient que par l'aide internationale

Aujourd'hui, l'économie repose sur l'exportation du riz, de la noix de cajou, des amandes et des arachides, mais le pays reste contraint d'importer l'essentiel de sa nourriture ainsi que de nombreux autres produits de première nécessité

Malgré quelques investissements dans des complexes agroalimentaires tels que la construction de sucrerie, huilerie et savonnerie, ces projets se sont révélés être de véritables gouffres financiers et n'ont pas réussi à faire décoller l'économie du pays. Néanmoins, le pays regorge de ressources naturelles non exploitées tel que la bauxite, le phosphate ou le pétrole, ou la pêche.

Il faut dire que le développement économique a été largement freiné par une prise d'indépendance qui a précédé une guerre (1973).

L'histoire bissau-guinéenne est surtout marquée par la colonisation portugaise (16^{ème} siècle) qui va s'étaler sur quatre siècles, et qui va rattacher administrativement les îles du Cap Vert à la Guinée Bissau. En effet, ce ne sera qu'en 1956 que la population cherchera à se libérer du joug portugais grâce à un jeune ingénieur agronome Amilcar Cabral. Il créera un parti indépendantiste le P.A.I.G.C. (le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée portugaise et des îles du Cap Vert), et s'appuiera sur les thèses marxistes en sensibilisant d'abord la classe ouvrière, puis la population rurale.

La guérilla armée débutera dans le sud et s'achèvera en 1973 avec la proclamation de l'indépendance. Le pays sera gouverné par Luis de Almeida Cabral (le frère d'Amilcar Cabral). Il régnera jusqu'en 1980 où il sera renversé par un coup d'état fomenté par Joao Bernardo Vieira. Ce dernier prendra la tête du gouvernement jusqu'en 1994 où des élections pluralistes seront organisées ce qui fera naître un début de démocratie.

En janvier 1997, le pays adhère à l'Union économique et monétaire ouest-africaine et adopte comme monnaie le franc CFA ; cela ranimera quelques tensions au sein du gouvernement et précipitera la nomination d'un premier ministre Carlos Correia. Depuis, la Guinée Bissau est toujours à la recherche de sa propre identité et a traversé de nombreux conflits sanglants

Peu urbanisée, la Guinée Bissau est un pays divisé sur tous les plans en dépit d'un développement massif de la scolarisation en portugais. Paradoxalement, l'influence culturelle portugaise s'accroît depuis que Lisbonne a renoncé à toute ambition coloniale. Comme la plupart des pays qui ont été colonisés, l'économie du pays reste fragile et si des progrès ont été réalisés depuis l'indépendance, l'aide extérieure restera longtemps encore indispensable.

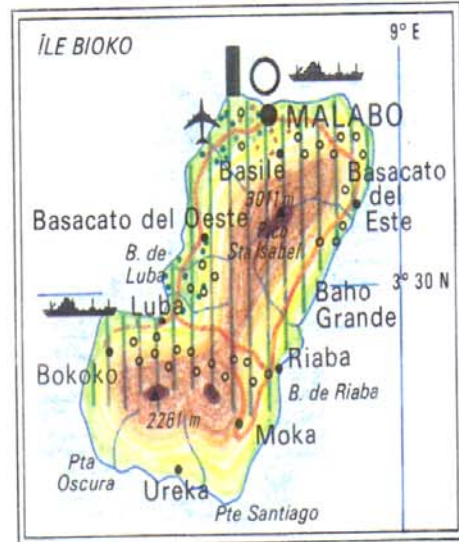
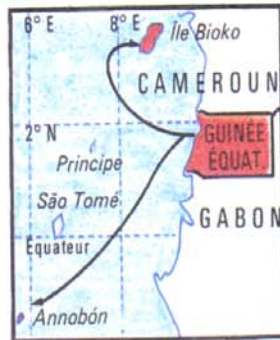
Guinée Équatoriale



RELIEF

ALTITUDES en mètres

- plus de 2 000
- de 1 000 à 2 000
- de 600 à 1 000
- de 400 à 600
- de 200 à 400
- moins de 200



AGRICULTURE

Zones cultivées : manioc, patates douces

Cultures commerciales

- Exploitation d'okoumé
- Palmier à huile
- Bananes
- Café
- Cacao

Centre industriel et artisanal

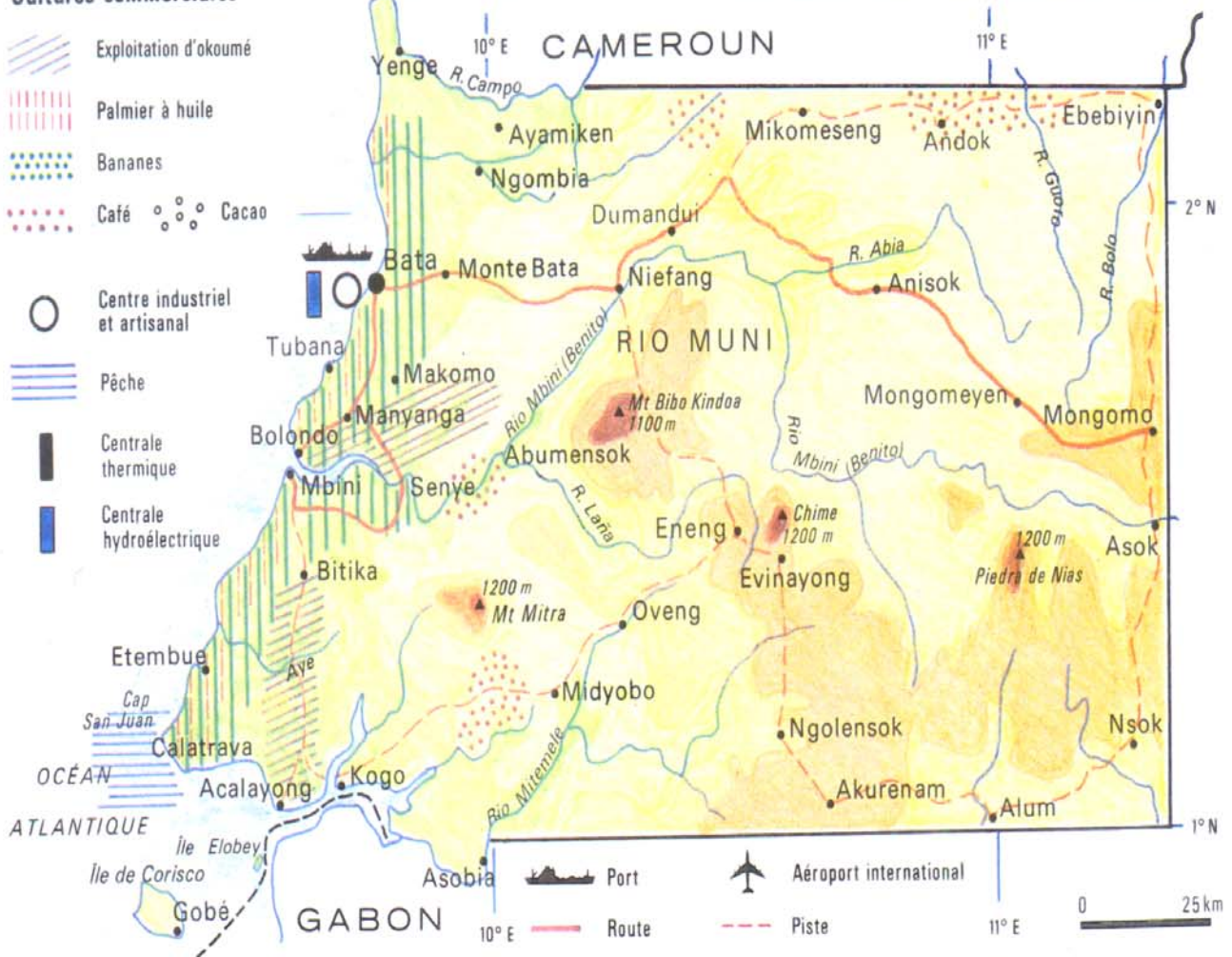
Pêche

Centrale thermique

Centrale hydroélectrique

VILLES Nombre d'habitants

- plus de 30 000
- de 20 000 à 30 000
- moins de 20 000



LA GUINÉE ÉQUATORIALE

La géographie

La capitale de la république est Malabo (anciennement Santa Isabel). La Guinée Équatoriale (l'ancienne Guinée Espagnole) est un pur accident de l'histoire coloniale et son caractère artificiel est patent. Cette république de 28 051 km² est constituée d'une partie continentale, le Rio Muni, un quadrilatère de 26 000 km² (pure convention administrative), de la grande île de Bioko (ex-Fernando Pò) (2 017 km²), du lointain îlot d'Annabòn (17 km²) et des trois prolongements insulaires face à la côte gabonaise, les îlots de Corisco (15 km²) et ceux de Petite et Grande Elobey (2.5 km²).

Bioko, à 32 kilomètres des côtes camerounaises, est une île volcanique formée de trois massifs : le pic de Malabo (3007 m) au nord, le pic de Moka au centre avec un paysage alpestre et celui de la Gran Caldera au sud, peu accessible et inexploité ; les deux premiers massifs sont la terre d'élection d'un cacao autrefois excellent. Le climat est équatorial avec une température moyenne de 25° et une hygrométrie très élevée. Le climat est extrêmement pénible sauf dans la station d'altitude de Moka.

Le Rio Muni a également un relief tourmenté. D'ouest en est, on distingue une plaine littorale d'une vingtaine de kilomètres précédant une pénéplaine (650 m). Les reliefs prennent leur origine au Cameroun et au Gabon; les contreforts des monts de Cristal culminent à 1200 mètres (Monte Mitra, Piedra de Nzaz et Monte Chime). Pour l'essentiel, la forêt vierge recouvre le territoire et constitue une réserve de bois de sciage (okoumé) sous-exploitée depuis plus d'une vingtaine d'années. Les fleuves ne sont pas navigables au-delà de la plaine. Ils servent surtout au flottage des bois lorsque les chantiers d'abattage sont en activité.

Le principal cours d'eau est le Mbini. Le rio Campo, marquant la frontière avec le Cameroun, porte le nom de N'Tem chez les francophones. Le Rio Muni n'est pas un fleuve à proprement parler mais la ria de dégorgeement de plusieurs fleuves mineurs. La côte est une longue plage surmontée au sud par de petites falaises. Aucun port naturel n'existe. Bata est la capitale de la partie continentale et le climat y est sensiblement plus sec qu'à Malabo.

La population

Les études démographiques équato-guinéennes, si incertaines soient-elles, font apparaître une situation où la population augmente peu. Elle serait de 400 000 personnes d'après les estimations de 1995. Quatre raisons : l'expulsion des européens (plus de 7000 en 1960) et le départ de plusieurs dizaines de milliers de Nigériens et de Camerounais ; le massacre d'un nombre inconnu d'équato-guinéens, qui ne peut-être inférieur à plusieurs milliers ; une surmortalité due à l'effondrement des services sanitaires et à la famine ; et surtout, le départ en exil de plus de 100 000 équato-guinéens principalement au Gabon, au Cameroun, et en Espagne.

La population nationale est essentiellement Fang (80%). Ce sont des Bantous qui émigrèrent du sud de l'actuel Soudan au XIX^e siècle. Linguistiquement, on distingue les Fang Ntumu, au nord du rio Mbini, et les Fang Okak, au sud. Ils sont divisés en clans qui se combattirent fort longtemps et dont l'un, le clan des Esangui, monopolisa le pouvoir sous Macias et reste prédominant sous son successeur. Les Fangs sont des chasseurs et des cultivateurs qui, bien que théoriquement catholiques, restent attachés à leurs croyances et aux cultes nés en réaction au colonialisme. Il est certain qu'ils constituent l'élément moteur de la population tant sur place qu'en exil. Les peuples côtiers du Rio Muni (Kombe, Balengue, Bujeba) ont été sauvés in extremis du rouleau compresseur fang par les missionnaires, mais ils ont beaucoup souffert des persécutions de Macias, déjà peu tendre à l'égard des Fang non Esangui.

Les Bubis constituent la plus grande des minorités (15%), ils habitent l'île de Bioko. Ce sont des petits cultivateurs ayant aliéné l'essentiel de leurs droits fonciers au profit des espagnols ; les Bubis étaient hostiles à l'union de leur île, riche, avec un Rio Muni pauvre.

Les Fernandinos, aux origines complexes (esclaves libérés par les Britanniques, métis divers) ont en grande partie renoncé à leur culture britannique et à leur rôle de bourgeoisie africaine au temps des espagnols. Ils ont été persécutés par Macias en tant qu'élite virtuellement dangereuse.

Seul état africain de langue officielle espagnole, celle-ci est utilisée dans les affaires, les administrations, les écoles publiques et dans la vie urbaine. Toutefois, on ne parle généralement pas l'espagnol dans les foyers. Le pays décide le 20 septembre 1997 d'adopter le français comme seconde langue officielle. Le français a une influence grandissante. Un mélange d'anglais et de langues locales est fréquemment utilisé sur les marchés. Dans les villages les langues locales dominent; aucune d'elles n'est écrite. Le fang est parlé à Mbini et le bubi dans les zones rurales de Bioko. L'annoboné est parlé sur l'île d'Annobon et le coriscain sur l'île de Corisco. Le ndowé et le kombé sont également utilisés au sein de leurs communautés respectives.

L'économie

L'économie reposait sur trois principaux produits : le cacao, le café, le bois. Les autres cultures tropicales (oléagineux, bananes) sont accessoires. L'industrie agroalimentaire ainsi que la pêche ont cessés pratiquement d'exister.

Le cacao de très bonne qualité, cultivé à Bioko, représentait 95% des exportations en 1978; depuis lors, la production a chuté de 80 %.

Le café, d'une qualité médiocre est issu d'une culture de petits planteurs fangs. Une importante partie est exportée en contrebande.

La sylviculture est un secteur sinistré et concerne essentiellement le bois de chauffage. Heureusement, en 1992, la prospection pétrolière a abouti au démarrage de l'exploitation et des exportations. En 1996, les premiers revenus pétroliers escomptés s'élèvent déjà au double du montant du P.I.B. Malgré l'aide internationale, la situation économique reste incertaine, car les militaires au pouvoir n'ont pas réussi à faire oublier leurs liens avec l'ancien régime et à rétablir la confiance interne et externe.

L'histoire récente.

La Guinée Équatoriale est l'héritière d'une situation coloniale où le paternalisme franquiste s'était ingénié à isoler ce pays devenu la chasse gardée de l'Église catholique et des milieux d'affaires métropolitains. La date de l'indépendance de la Guinée Équatoriale est le 12 octobre 1968. Les élections de 1968 amènent au pouvoir l'extrémiste Francisco Macias Nguema. En février-mars 1969 une tentative de coup d'état avorte, elle entraîne le départ massif des espagnols, ce qui décapite l'économie et l'essentiel des services. Le régime dictatorial, qui gouverne la république, atteint les limites de la pathologie politique et transforme une population naguère prospère en un troupeau de victimes et de réfugiés. Le président, paranoïaque, vivant dans la menace du complot permanent, en profite pour faire exécuter ses principaux opposants, réels ou imaginaires. En 1970, tous les partis sont regroupés en un seul, obligatoire. Macias Nguema interdit le culte catholique (1978) et commence à s'en prendre à ses proches. Sa famille, avec à sa tête un de ses neveux, Teodoro Obiang Nguema Mbazogo, organise un putsch le 3 août 1979. Macias Nguema est renversé, jugé, puis exécuté pour génocide, le 29 septembre 1979.

Depuis lors, le colonel Teodoro Obiang Nguema Mbazogo a proclamé une amnistie pour les exilés, mais il ne s'est pas débarrassé des tares de l'ancien régime : violations délibérées des droits de l'homme (torture, procès truqués), autocratisme, tribalisme et népotisme forcenés en faveur du clan Esangui, corruption endémique, léthargie, incompétence et irresponsabilité. Le colonel (devenu général) a tout fait pour se maintenir au pouvoir, c'est pourquoi nul ne s'est étonné de le voir réélu pour un nouveau septennat, sans opposition et à une majorité écrasante, en 1989. Sous les pressions internationales, il consent à modifier la constitution en novembre 1991 et à promulguer, en janvier 1992, une loi instituant le multipartisme. Cependant le Parti Démocratique de Guinée Équatoriale (P.D.G.E., l'ancien parti unique) remporte les élections législatives, que les États-Unis et l'Espagne dénoncent comme "une parodie de démocratie". Le 29 février 1996, le président Obiang, seul candidat, est réélu à la tête de l'état. Le retrait de l'opposition du scrutin illustre l'échec du processus de démocratisation. La Guinée Équatoriale reste un pays ravagé, à la recherche d'une unité et d'une identité menacée.

Sources : Atlas Mondial Encarta 98 ; Encyclopédia Universalis 1999.

LE CONTE DE DIABATE

LE ROI SAMBOU

*Raconté par le griot Mandingue
Kantara DIABATE*

Le roi Sambou vivait au village de Kéné Dougou. Sa femme était décédée et il désirait se remarier. Dès que les jeunes filles du village apprirent la nouvelle, elles se tressèrent toutes, mirent leurs plus beaux vêtements et apportèrent du mil pilé dans de belles calabasses à Sambou.

Sur le chemin, elles rencontrèrent une vieille dame qui cherchait du bois sec pour sa cuisine. La dame demanda à chaque fille qui passa à sa hauteur.

“ Pouvez-vous m’aider à mettre mon fagot sur la tête ? ”
Toutes les jeunes filles refusèrent de l’aider.

Elles passèrent également devant un puits où se trouvait un mendiant avec son chien. L’homme demanda à chacune qui passa : “ Mademoiselle, pouvez-vous me prêter votre calabasse pour que je puise de l’eau pour mon chien et moi ? ”

La réponse de chaque fille fut négative.

En fait la vieille dame et le mendiant n’étaient autres que Sambou qui avait le pouvoir de se transformer. Il reprit sa forme normale et rentra chez lui.

Les jeunes filles arrivèrent à Kéné Dougou et le roi les accueillit une par une :

“ Asseyez-vous, mademoiselle ”.

“ Non, je ne suis pas venue pour cela, je suis venue ici pour être votre épouse Sambou ” répondait chacune d’entre elles.

“ Non, je ne t’accepterai pas comme épouse car tu as refusé de me donner de l’eau et de m’aider à porter mon fagot de bois, répondit t-il à chacune ”.

Sambou refusa donc toutes les filles. Il y avait une qui se nommait Nakana. Elle avait perdu sa mère, et vivait chez sa tante où elle s’occupait de toutes les tâches ménagères dans la maison. Sa tante avait aussi une fille qui s’appelait Mariama. Mariama se présenta devant le roi Sambou qui refusa de la prendre comme épouse.



Photo: Brahim Chanchabi/Aïda

Nakana demanda à sa tante :

“ J’aimerai aussi me présenter comme épouse au roi Sambou ”.

“ Il ne te prendra jamais comme épouse ; toutes les plus belles filles du village se sont présentées à lui et il les a toutes refusées. Ce n’est pas à toi qui es laide et sale, qu’il va s’intéresser. Tu n’iras donc pas ”.

Depuis ce jour, à chaque fois que Nakana pilait du mil, elle mettait un peu de couscous dans unealebasse qu’elle gardait de côté, jusqu’à ce qu’elle fût totalement remplie. Quand elle fut pleine, elle décida de partir pour Kéné Dougou à l’insu de tout le monde.

Sur la route elle rencontra la vieille dame qui lui demanda :

“ Mademoiselle, pouvez-vous m’aider à mettre mon fagot sur la tête ? ”

“ Attendez ! Avant de prendre le fagot, je vais vous donner un peu de couscous pour prendre des forces car vous avez l’air d’avoir faim ”.

“ Où est-ce que vous allez ? ”

“ Je vais tenter ma chance chez le roi Sambou de Kéné Dougou, lui répondit Nakana ”.

“ Quand tu arriveras à côté du puits, tu trouveras un vieux mendiant avec son chien qui te demandera de l’eau à boire. Il va falloir l’aider aussi ” lui dit la vieille dame.

Arrivée au puits, elle vit le vieux mendiant qui lui demanda :

“ Mademoiselle, pouvez-vous me donner de l’eau, à moi et à mon chien ? ”

“ Prenez aussi du couscous, vous devez sûrement avoir faim ”.

Nakana leur donna à manger et à boire et reprit son chemin pour Kéné Dougou.

Arrivée à Kéné Dougou, les gardes et les courtisans lui refusèrent l’entrée du Palais. Ils disaient qu’elle sentait mauvais, qu’elle était sale et laide et que l’entrée avait été refusée même aux plus belles filles du village. Sambou ayant repris son apparence de roi intervint et la laissa entrer.

- Asseyez-vous, Nakana.

- Non, je ne suis pas venue pour m’asseoir. Je suis venue pour être votre épouse.

- Oui, je te prends pour épouse car tu m’as donné de l’eau et du couscous quand je te l’avais demandé.

Le roi appela ses serviteurs pour préparer Nakana, et il annonça la nouvelle à tous.

Quand elle fut lavée et habillée, le mariage fut célébré.

Dans le village de Nakana, sa cousine Mariama dit à sa mère :

“ Je n’ai pas vu Nakana depuis ce matin, il faut qu’on la recherche ”.

“ Je m’en fous, elle n’a qu’à mourir, je ne la chercherai pas ” dit la tante.

Mariama répondit :

- Je vais aller chercher ma cousine moi.

Elle prit la route de Kéné Dougou et rencontra la vieille dame à qui elle demanda si elle n’avait pas vu passer Nakana. La dame lui dit : “ Nakana est passée par là et je crois que le roi Sambou l’a prise pour épouse ”.

Mariama rentra et annonça la nouvelle à sa mère. Elle ne la crut pas et prit la route du Palais.

Arrivée au Palais, les gardes ne voulurent pas la laisser entrer. Le roi l’autorisa à passer et elle vit Nakana assise à côté du roi qui lui demanda :

- Est-ce votre fille ?

- Oui, c'est ma fille.

Le roi demanda à Nakana aussi

- Est-ce votre mère ?

- Oui, c'est ma mère.

La mère depuis ce jour, a fui et disparu par jalousie.

Voilà l'histoire de Sambou.

LE POÈME D'HORTENSE

VOYAGE DANS LE TEMPS



*A travers les verres
bleutés des vitres,
je contemple le jardin.*

*Le calme règne dans la rue,
les passants pressent le pas
pour se rendre à leurs occupations.*

*Mon regard se perd dans les
feuillages des arbres.
Mes pensées voguent vers le passé.*

*Sensation de néant...
Soudain, une enfant appelle “ Maman ! ”.
C'est ma fille, mon présent.*